

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

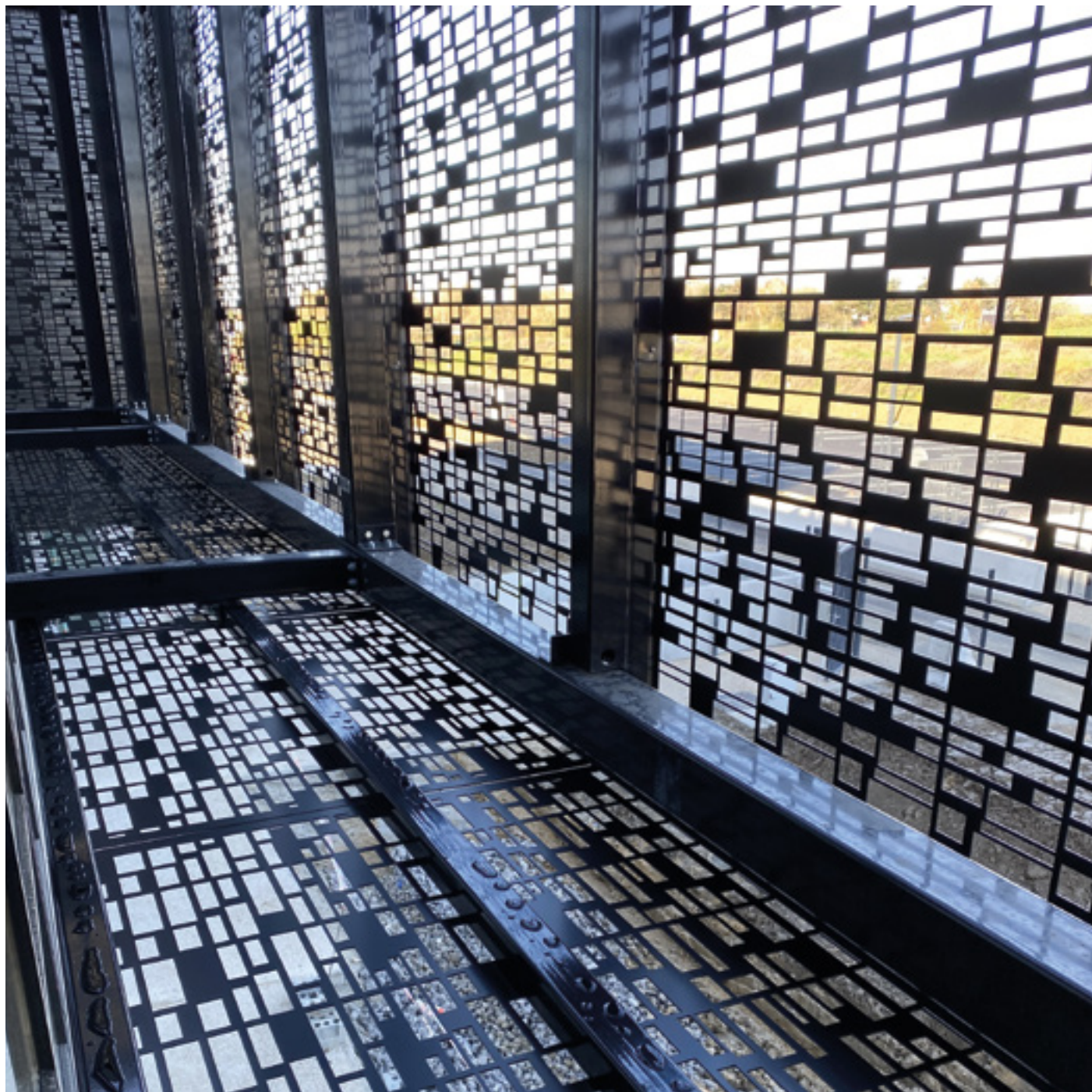
EXERCICE 2022-2023





SOMMAIRE

1. Le groupe FACE	5
1.1 FACE Aujourd'hui	6
1.2 Nos métiers	8
1.3 Nos collaborateurs	12
1.4 Notre modèle d'affaires	14
 2. Notre politique RSE.....	18
2.1 Nos engagements RSE et leur gouvernance	19
2.2 Identification de nos principaux enjeux et risques extra-financiers	20
 3. Nos risques extra-financiers	22
3.1 La santé et la sécurité des collaborateurs.....	24
3.2 Développement des talents	30
3.3 Les achats responsables et la sous-traitance.....	34
3.4 La satisfaction des clients.....	36
3.5 La sécurité informatique.....	40
3.6 La digitalisation des métiers et activités	42
3.7 Les émissions de gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique	46
3.8 Tableau des risques, les plans d'action et des indicateurs clés de performance	50
 4. Actions en faveur de l'économie circulaire : la prévention des déchets.....	53
 5. Méthodologie et indicateurs	57
 6. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la Déclaration de Performance Extra-Financière du groupe FACE pour l'exercice 2021-2022	61





1

Le groupe
FACE

1.1 I FACE AUJOURD'HUI

2023, Une nouvelle direction

Spécialiste de l'enveloppe du bâtiment depuis sa création en 1979, le groupe FACE poursuit via sa nouvelle organisation, le projet de conforter sa place de leader tout en répondant au mieux aux enjeux actuels de la construction non-résidentielle, principalement liés à la transition environnementale.

L'année 2023 a vu l'arrivée d'un nouveau Président à la tête du groupe FACE accompagné d'un comité de direction pluridisciplinaire opérationnel qui se réunit régulièrement pour dessiner avec les directeurs d'exploitation les axes de maîtrise et de développement futur du groupe.

Nos activités

Au fil des années, nos activités ont changé au gré des évolutions réglementaires, techniques et architecturales. Notre réactivité et notre volonté d'adaptation ont permis au groupe de s'ajuster à ce marché en constante évolution, et ainsi de poursuivre notre développement.

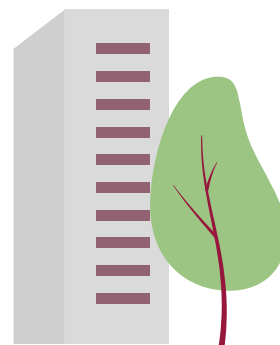
Toujours soucieux de proposer à nos clients architectes, bureaux d'études, contractants ou maîtres d'ouvrage, des solutions pérennes à leurs projets, le

groupe FACE a développé une palette de nouveaux métiers. La menuiserie aluminium depuis 1996, la charpente métallique en 2013, le photovoltaïque depuis 2014 accentué à travers le savoir-faire d'EPC Solaire, et un service entretien des bâtiments en 2015, afin de répondre aux nouvelles exigences thermiques et environnementales via une approche globale de l'enveloppe du bâtiment.

Le groupe FACE s'est également

renforcé avec la création d'un bureau d'études R&D dédié au BIM et d'une activité de désamiantage.

Aussi, bien qu'inchangé, notre sigle FACE a vu sa signification évoluer. De Façade Acier Couverture Étanchéité représentant les deux spécialités premières (façade acier/bardage et couverture/étanchéité), il est devenu Façade Aluminium Charpente Étanchéité caractérisant précisément notre métier : l'enveloppe du bâtiment.





Nos filiales

L'implantation des entités du groupe FACE nous permet d'être présent sur l'ensemble de l'hexagone, au plus près des décideurs régionaux et nationaux. Le groupe comprend la holding et 24 filiales opérationnelles.

Chaque société constituant le groupe dispose d'une direction, d'un bureau d'études, d'un service commercial et de suivi de travaux auxquels s'ajoutent les services administratifs. La holding regroupe les principales fonctions supports : finance, juridique, assurance, informatique, gestion des ressources humaines et paie.

Nos principaux clients sont des professionnels. En 2020, **98 % du CA était réalisé auprès de clients professionnels.**



“
Le groupe comprend
la holding
et **24** filiales
opérationnelles.
”



1.2 INOS MÉTIERS



FAÇADE

Anciennement appelée bardage, la façade est une des parties les plus esthétiques de notre métier.

L'évolution des matériaux et de la forme des ouvrages réalisés demande une expertise technique de plus en plus précise tant au niveau des études qu'au niveau de la mise en œuvre. Qu'il s'agisse de peau extérieure en acier nervuré, en matériaux composites, en cassettes, en lames, ou encore en bois, la façade caractérise clairement l'architecture des bâtiments. En complément de cet aspect esthétique, l'isolation et l'étanchéité à l'air sont devenues, ces dernières années, des paramètres primordiaux à prendre en compte dans nos réalisations.



ALUMINIUM

La façade aluminium est la signature architecturale des ouvrages qu'ils soient tertiaires, industriels ou commerciaux.

Allant de simples châssis aux murs rideaux les plus complexes, en passant par les verrières ou les protections solaires, notre expertise se veut complète. Que ce soit la conception par nos bureaux d'études, la fabrication dans notre atelier, la pose et le suivi sur chantier, nos équipes dédiées ont la maîtrise totale de ce savoir-faire.





CHARPENTE

La construction métallique est la partie structurelle des projets. Elle dimensionne et dessine le squelette nécessaire à l'habillage en toiture et façade des bâtiments. Les ingénieurs de notre bureau d'études sont la pierre angulaire du clos et du couvert. Tout en respectant les choix du concepteur, ils doivent adapter leur travail en fonction des demandes des différents corps d'état venant après eux dans le processus constructif. Viennent ensuite, la fabrication en atelier puis la pose sur site par les équipes du groupe.



ÉTANCHÉITÉ

L'étanchéité de toiture a pour fonction première de pérenniser l'ouvrage. Notre expertise nous permet d'adapter les techniques de mise en œuvre (Bitume élastomère, membrane synthétique) en fonction de la nature du support (Acier, Bois ou Béton). C'est notamment grâce à ces différentes options que les réalisations peuvent dépasser la simple notion d'étanchéité à l'eau en se souciant par exemple de l'étanchéité à l'air ou de l'isolation thermique.

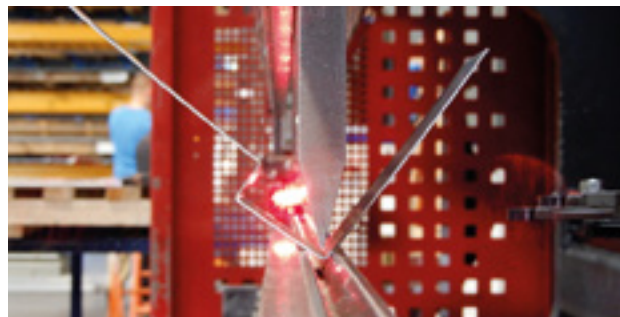
1.2 I NOS MÉTIERS



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le groupe accompagne les clients qui souhaitent intégrer une centrale photovoltaïque sur leur toit pour répondre aux obligations des derniers textes réglementaires sur l'utilisation de ces surfaces.

Qu'il s'agisse de revente ou d'autoconsommation d'énergie, nous avons la solution pérenne aussi bien en étanchéité qu'en technique photovoltaïque. Cette technicité est également développée pour la conception et la construction d'ombrière de parking.



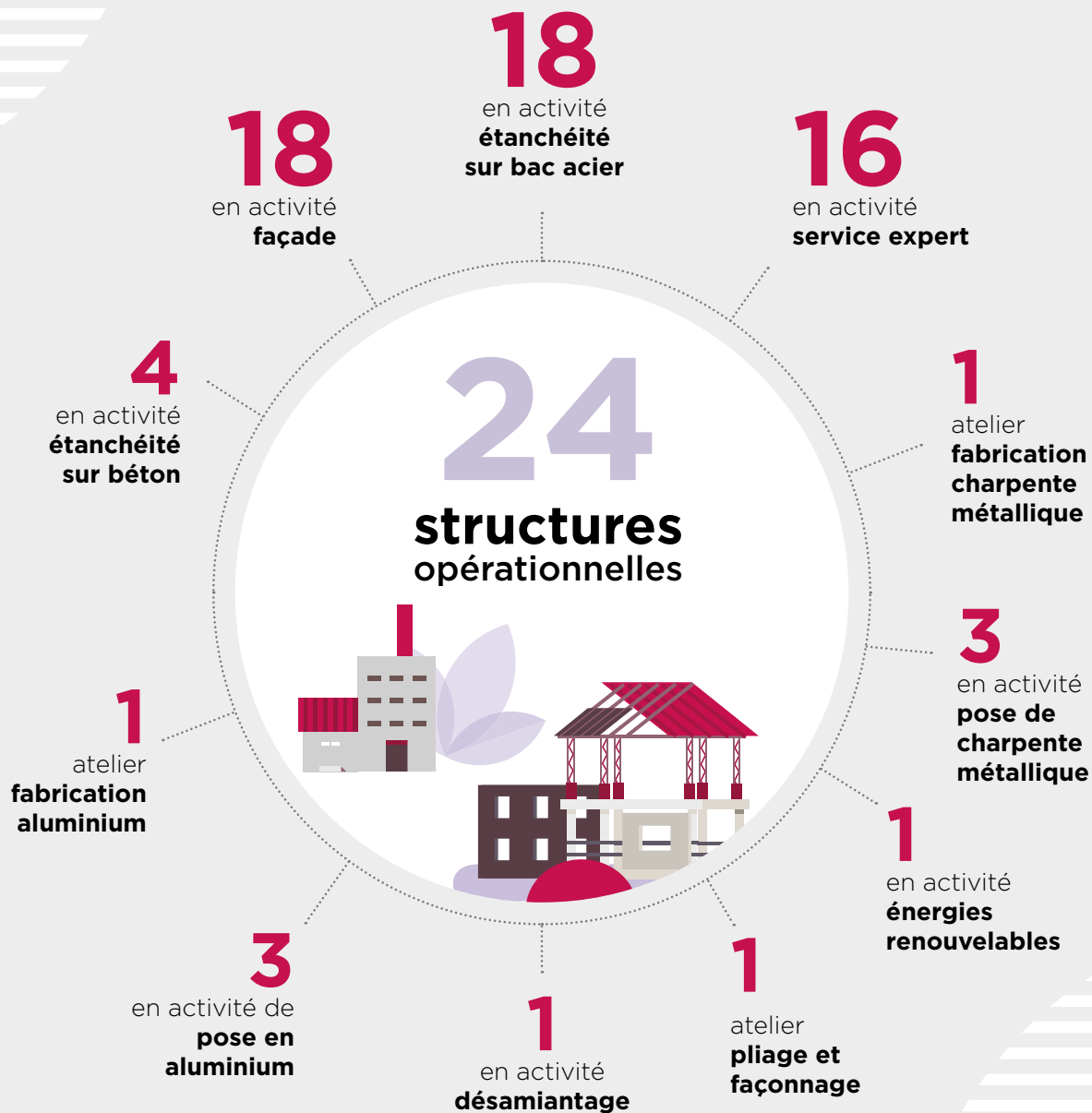
PLIAGE ET FAÇONNAGE

Ce sont les ouvrages qui assurent la bonne finition de nos réalisations. On parle plus communément de coiffe d'acrotère, bavette basse, jambage de porte, raccord d'angle, appui de châssis, joint creux, etc.... Ils sont réalisés sur mesure, et généralement à partir de tôles planes en acier prélaqué de faible épaisseur, cependant, les équipes utilisent de plus en plus l'aluminium, l'acier inoxydable, le zinc ou le cuivre. Ces différents matériaux suivent un circuit de fabrication très précis au travers de cisailles, presses plieuses, poinçonneuses numériques. Ces détails autrefois cachés pour se fondre dans le projet, deviennent aujourd'hui plus visibles et contrastés pour assurer une identité plus marquée aux ouvrages.



SERVICE EXPERT

Avec FACE SERVICE EXPERT, nous proposons aux clients une plus-value de services pour assurer la pérennité de l'enveloppe de leurs bâtiments : prestations d'entretiens, de réparations, de diagnostics, d'interventions urgentes ou de petits travaux. Réactivité, expertise, service client sont les mots clés de FACE SERVICE EXPERT. Un service présent dans chacune de nos filiales E.C.B. (Étanchéité Couverture Bardage) sur l'ensemble du territoire national.



1.3 INOS COLLABORATEURS

“

L'effectif total
du groupe FACE
est de

697

salariés
au 30 septembre
2023.

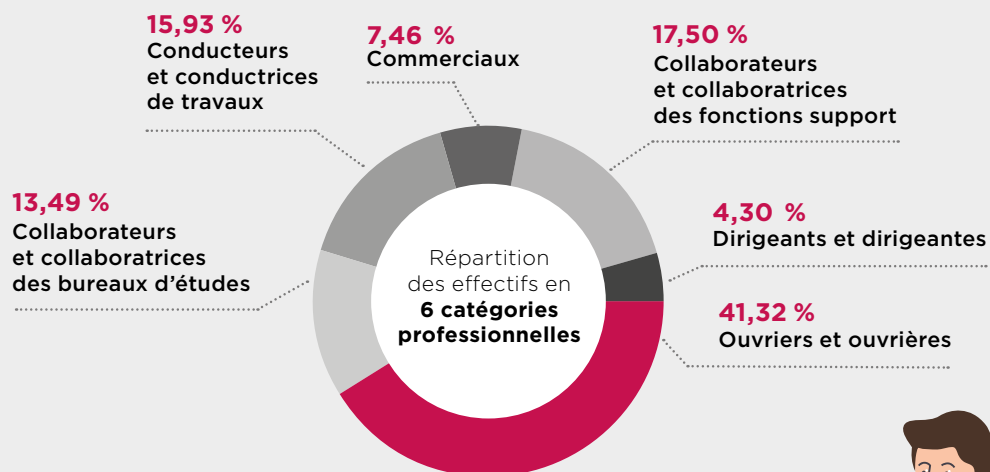
L'ancienneté
moyenne est de

7,66 ans

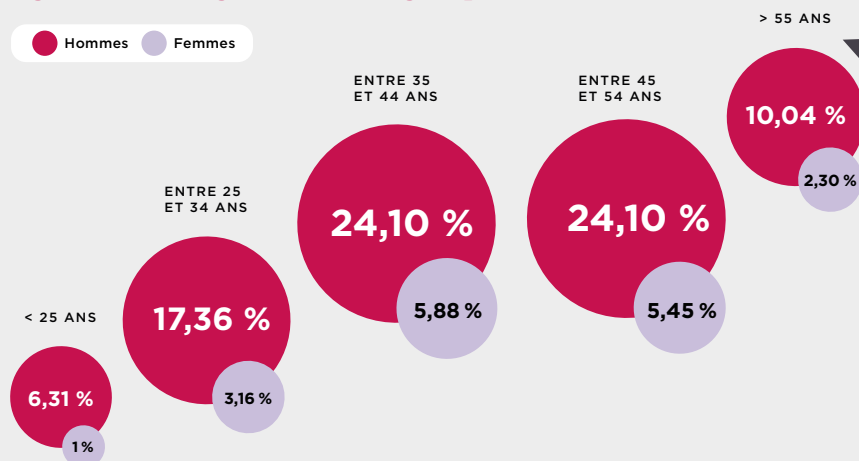
pour le groupe.

”

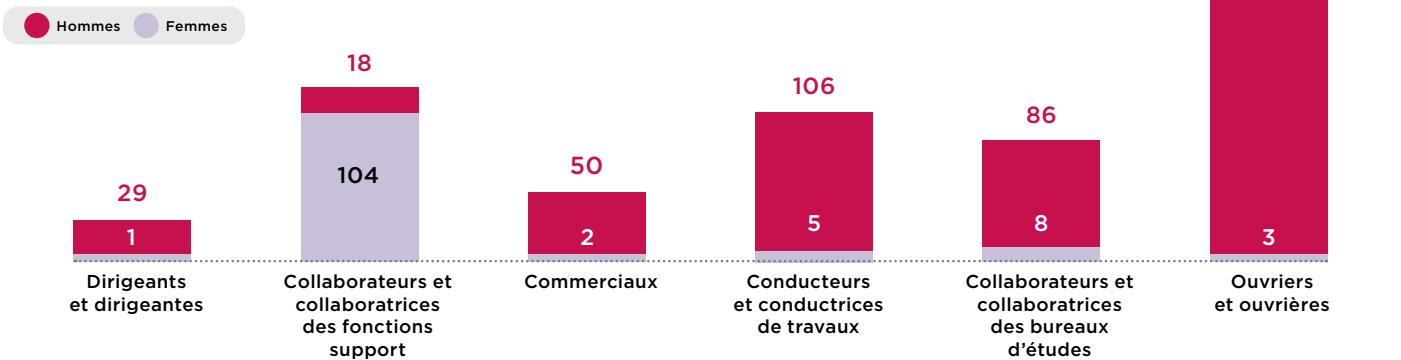
Répartition des salariés par catégories
professionnelles :



Pyramide des âges au sein du groupe :



Catégories professionnelles par genre
au sein du groupe, en effectif :



Agir contre les discriminations

Au 31/12/2022, FACE ILE DE France s'est employée à mesurer son index Femme/Homme. **La note globale demeure incalculable** en raison d'un manque d'effectif représentatif pour le calcul de certains indicateurs selon précisions suivantes :

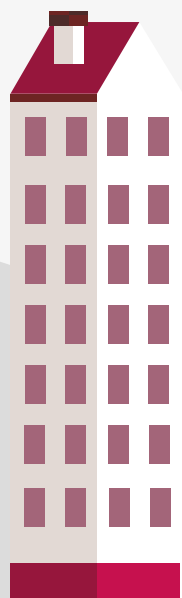
Indicateurs de l'index	Points obtenus	Sur	
Indicateur relatif à l'écart de rémunération	Non calculable	40	Effectif retenu inférieur à 40 % de l'effectif global
Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentation individuelle	25	35	
Indicateur relatif au pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	Non calculable	15	Absence de retours de congé maternité
Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations	0	10	Pas de femmes parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations au sein de FACE ÎLE-DE-FRANCE

FACE ILE DE FRANCE s'appuie sur ces indicateurs pour renforcer sa politique RH en faveur d'une plus grande équité entre les femmes et les hommes, au-delà de la thématique de la rémunération.

Au sein du groupe, le taux d'emploi des travailleurs handicapés est de 2,4%.
Des prestations de services sont passées en outre auprès du secteur adapté.

1.4 | NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

FACE :
Spécialiste
du clos et
du couvert
du bâtiment
depuis 1979



Nos ressources



CAPITAL ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

Chiffre d'affaires : 363 M€

Le siège et 24 filiales

opérationnelles :

24 dans 11 régions françaises



CAPITAL HUMAIN

697 collaborateurs

17 apprentis



CAPITAL INDUSTRIEL

1 bureau d'études par filiale

3 ateliers

1 entrepôt par filiale

1 Service Expert par filiale ECB



CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Matières premières consommées :

Acier : **3 499 911 m²**

Laine de roches : **1 932 962 m²**

PVC : **248 412 m²**

Aluminium : **205 tonnes**

Bitume : **2 503 695 m²**

Électricité consommée : **1 456 473 KWh**

Nos valeurs

Aspect humain

Respect

Organisation

Service

Adaptation

**Nos parties
prenantes**



Nos activités

ÉTANCHÉITÉ DE TOITURE ET FAÇADES

Études techniques/conception
Achats des produits finis
Mise en œuvre sur chantier

SERVICES

Intervention rapide
Désamiantage
Bureau Études
Photovoltaïque

CHARPENTE MÉTALLIQUE

Études techniques/conception
Achats des produits bruts
Transformation en atelier
Mise en œuvre sur chantier

MENUISERIE ALUMINIUM

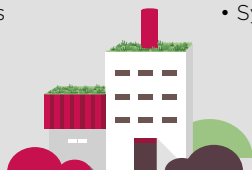
Études techniques/conception
Achats des produits bruts
Transformation en atelier
Mise en œuvre sur chantier

CONTRACTUELLES

- Clients
- Fournisseurs
- Sous-traitants
- Prestataires de services
- IRP
- Salariés

NON CONTRACTUELLES

- Partenaires financiers
- Direccte, Cramif,...
- Organisations professionnelles (FFB, CSFE,...)
- Syndicats



Nos impacts et résultats



ACTIVITÉS

2 055 chantiers réalisés
2 237 tonnes de charpentes posées
14 structures avec une certification Qualibat



IMPACTS SOCIAUX

183 recrutements en CDI et CDD
Taux de gravité des accidents du travail : **4,11**
960 jours de formation
7,66 ans d'ancienneté moyenne



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

32 % des véhicules de fonction et de service de la flotte interne en dessous de 95g/km d'émission de CO₂
6,8 % de chantiers avec une certification BREEAM et HQE
Achat de **833 405 litres** de carburants



IMPACTS SOCIÉTAUX

100 % des fournisseurs d'origine européenne dont **98,93 %** en France

LES ATTENTES ET TENDANCES DU MARCHÉ

- Qualité
- Santé & sécurité au travail
- Gestion des déchets
- Transition énergétique
- Règlementation
- Attractivité des talents
- Transition numérique

1.4 | NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

Notre modèle d'affaires présente de façon synthétique et globale l'activité et les chiffres clés du groupe FACE dont le développement s'est construit et perdure autour de cinq valeurs :

1. L'humain au cœur de l'entreprise

dans notre relation avec les clients ou les fournisseurs, et dans l'accompagnement, la formation et la progression de nos collaborateurs.

Nos métiers reposent sur les relations humaines du début à la fin de la chaîne de production qui reste très manuelle. Pour asseoir la pérennité de nos entreprises, il faut que notre force vive, l'humain, se sente intégré, autonome, et faisant partie d'une organisation structurée lui laissant en même temps suffisamment de liberté pour être force de proposition. Cette progression profitable aux entreprises et aux collaborateurs est accompagnée de formations le plus souvent internes par les plus expérimentés.

2. Le respect

des engagements pris et tenus, en termes de prix, de délai ou de qualité.

3. L'organisation

gage de la réussite de nos chantiers. Elle passe par des équipes formées, autonomes et responsables depuis le chiffrage jusqu'à la pose en passant par les études techniques et le suivi.

4. Le service

au plus près des problématiques locales, l'implantation nationale donne une grande réactivité dans l'accompagnement des projets de nos clients et dans l'entretien ou l'amélioration des ouvrages existants.

5. L'adaptation

une évolution constante. Ces dernières années, les nouvelles règles thermiques, le virage numérique et les enjeux qualité et environnementaux sont les principales mutations sur lesquelles le groupe travaille quotidiennement.





En tant que spécialiste du clos et du couvert du bâtiment, le groupe est confronté aux attentes et aux grandes tendances du secteur de la construction :

La qualité

le service rendu associe la qualité et la satisfaction de nos clients, c'est un gage de durabilité de la relation commerciale.

La réglementation

le cadre législatif et réglementaire pose un cadre formel strict et évolutif qui nécessite d'être pris en compte régulièrement dans l'actualisation des processus mis en œuvre.

La santé et sécurité au travail

les salariés du secteur de la construction sont exposés à des risques élevés en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Formations, bonnes pratiques et encadrement sont primordiaux.

L'attractivité des talents

ce sont nos talents qui permettent au groupe FACE d'être reconnu pour son expertise aujourd'hui et qui lui permettront d'être encore plus performant demain.

La gestion des déchets

est au cœur de la mise en place d'une économie circulaire au sein du secteur : réduire, réutiliser et recycler.

La transition énergétique

la mesure et la réduction des émissions de Gaz à effet de serre doivent être prises en compte dans le cadre de nos activités afin de contribuer à la transition énergétique.

La transition numérique

bien que la chaîne de production demeure très manuelle au sein de nos activités, le secteur de la construction comme tout autre domaine économique doit prendre en considération la transformation des entreprises vers le digital. Les nouvelles méthodes de travail qui en résulteront doivent être appréhendées dès à présent tant pour les métiers de bureaux que sur les chantiers.





2.1 | NOS ENGAGEMENTS RSE ET LEUR GOUVERNANCE

En 2020, le groupe FACE a formalisé sa démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise en s'attellant à l'exercice de sa première DPEF. Elle a vu la constitution d'un comité de pilotage (COPIL) RSE regroupant, sous le chef de file de la direction juridique, la direction générale, la direction technique, la direction financière et la direction ressources humaines rejoint en 2021 par la direction informatique.

Pour les membres du COPIL, la RSE est perçue comme un levier de performance. Les compétences complémentaires permettent d'appréhender l'ensemble des activités du groupe et d'engager une réflexion globale. Le COPIL RSE s'est réuni deux fois sur la période concernée par la DPEF. Sur la base des enjeux identifiés, les membres du COPIL RSE en fonction de leur propre périmètre de compétences, mettent en place et pilotent des groupes de travail dédiés afin de mettre en œuvre les actions destinées à limiter les effets et les impacts de ces risques.

Suite au LBO, la holding du groupe est devenue une société par actions simplifiée. Si prise en compte de ce changement juridique, nous ne sommes plus tenus réglementairement d'établir une DPEF, nous avons décidé de continuer la démarche entreprise : formaliser et structurer nos actions RSE. Car en tant que groupe de référence reconnu dans l'activité du clos et du couvert sur le marché du Bâtiment, FACE entend en toute humilité et responsabilité prendre en compte à son échelle, les dynamiques sociales et sociétales, et d'intégrer les dimensions environnementales et également de gouvernance dans la gestion des entreprises qui la composent pour continuer d'avancer et de se développer pour un futur serein et durable.

A l'aube de l'application de la directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), l'établissement de la présente Déclaration de Performance extra financière (DPEF) s'inscrit dans la continuité des actions et des engagements pris les trois exercices précédents.

Pour autant, afin de se conformer aux attentes de la CSRD et déterminer les enjeux matériels pour le Groupe qui seront à publier dans ce cadre, nous avons réalisé sur le présent exercice notre matrice de double matérialité après interrogation des parties prenantes internes et externes du Groupe sur 15 enjeux de durabilité sélectionnés. Ces éléments seront exploités à partir du prochain exercice pour structurer notre exercice de reporting et d'actions.



Parallèlement, FACE se veut transparent sur ces pratiques RSE auprès de ces parties prenantes. Aussi, sur le présent exercice, le groupe s'est fait évaluer par l'organisme EcoVadis. FACE a obtenu une médaille de bronze. Cette démarche nous permet d'identifier les points à améliorer pour obtenir de meilleurs résultats.

2.2 IDENTIFICATION DE NOS PRINCIPAUX ENJEUX ET RISQUES EXTRA-FINANCIERS

En 2020, dans le cadre de la publication de sa première Déclaration de Performance Extra-Financière et d'une approche globale de la RSE, le groupe FACE a réalisé une analyse des enjeux RSE.

Une analyse documentaire sectorielle, un benchmark réalisé auprès des pairs et une consultation des supports internes ont permis de dresser une liste des enjeux liés à l'activité du groupe FACE et aux intérêts des parties prenantes. Les enjeux sont répartis en 5 catégories : la gouvernance, le social, le sociétal, l'environnement et les produits.

Les membres du COPIL RSE ont réalisé une évaluation des enjeux sur des critères d'impact : financiers, réglementaires, opérationnels et d'image. L'impact pour les parties prenantes a été évalué sur la base d'un benchmark d'entreprises comparables et du même secteur d'activité.

Les enjeux environnementaux (notamment la Prévention des déchets, les Emissions de GES et l'efficacité énergétique) n'ont pas fait partie des risques identifiés comme principaux lors de la notation en 2020. Le groupe avait néanmoins souhaité traiter les émissions des GES et l'efficacité énergétique comme un risque et la prévention des déchets comme un enjeu. La présente DPEF reprend cette présentation. Pour autant, conscient que cela ne correspond plus à l'actualité - notamment au regard de la matrice de double matérialité revue sur l'exercice sous l'égide de la CSRD à venir - le groupe transite vers la prise en compte concrète de ces nouveaux enjeux qui seront exposés dans le rapport de durabilité.

Sur la base de l'analyse de 2020, 7 risques extra-financiers sont identifiés et traités dans cette Déclaration de Performance Extra-Financière :

SOCIAL

- La santé et la sécurité des collaborateurs
- Formation / Développement des talents

SOCIÉTAL

- Les achats responsables et la sous-traitance
- La satisfaction des clients

GOVERNANCE

- La sécurité informatique
- La digitalisation des métiers et des activités

ENVIRONNEMENT

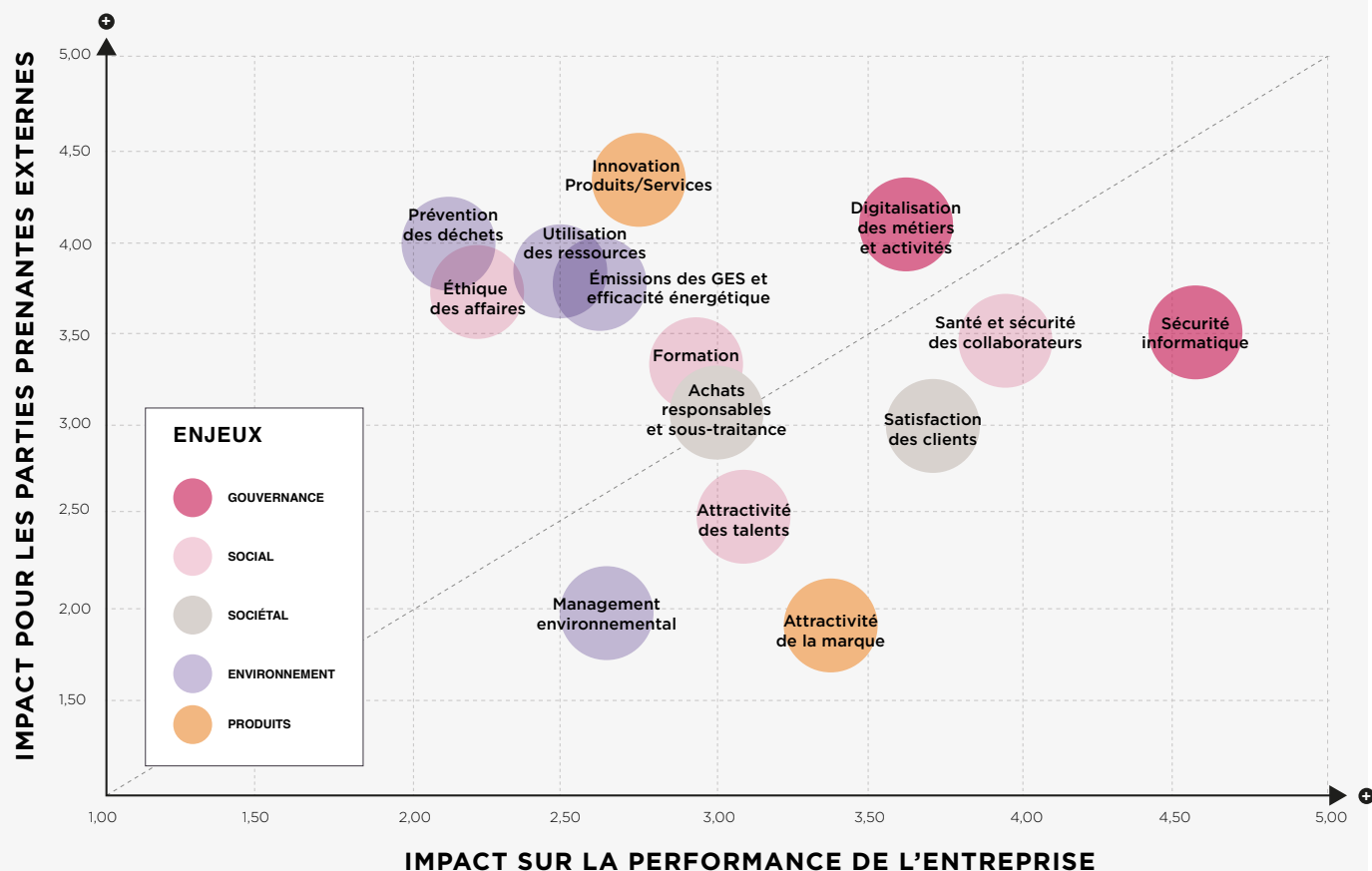
- Les émissions de GES et efficacité énergétique



Les risques, politiques, diligences, indicateurs clés de performance et les résultats pour répondre à ces risques sont décrits dans le chapitre suivant.

Les enjeux de développement durable sont traités dans le risque environnemental et les actions en faveur de l'économie circulaire.

Matrice de Matérialité FACE







3

The illustration features two characters, a man and a woman, both wearing red hard hats. The man on the left is dressed in a white shirt, a light purple tie, and dark trousers, holding a tablet and gesturing with his right hand. The woman on the right is wearing a red blazer and dark trousers, holding a folder and gesturing with her right hand. They are standing in front of a large white rectangular screen. On the screen, the number '3' is prominently displayed in a large, dark red font, with a thin horizontal line underneath it. Below the number, the text 'Nos risques extra-financiers' is written in a dark red, sans-serif font. In the foreground, between the two characters, is a solar panel mounted on a red pedestal. The background is a warm, orange-toned landscape with a green tree on the left, a stylized building with a red chimney on the right, and soft, white clouds in the sky.

Nos risques
extra-financiers

3.1 | LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Risque et Politique

Les conditions de travail peuvent avoir des conséquences sur la sécurité, la santé et le bien-être des collaborateurs.

Les contraintes et les risques diffèrent en fonction de l'environnement de travail et de la typologie des métiers. En qualité d'employeur, chaque filiale du groupe est responsable des conditions de travail de ses collaborateurs présents sur les chantiers, dans les ateliers et dans les espaces de bureaux.

Une mauvaise maîtrise du risque pourrait entraîner blessures et accidents pour les collaborateurs et avoir un impact financier, juridique et réputationnel pour le Groupe. En veillant à ce que l'environnement de travail soit sûr et sécurisé, le groupe contribue à améliorer les conditions de travail. Cela permet d'augmenter l'engagement des collaborateurs et la qualité des prestations effectuées.

Un bon développement s'appuie sur la bonne santé et la sécurité de ses collaborateurs. Ainsi les conditions de travail font partie des priorités de toutes les entreprises du groupe.

Les ressources affectées à cet enjeu sont :

- **HUMAINES** avec la direction en collaboration avec les responsables de services ;
- **MATÉRIELLES** avec les achats réalisés pour des équipements de protection individuelle et collective ;
- **INTELLECTUELLES** au travers des formations ;
- **JURIDIQUES** suite à l'actualisation du circuit des délégations de pouvoirs et à son déploiement sur l'exercice 2021/2022.

Indicateurs

44

**Nombre total
d'accidents
du travail
avec arrêt**

43 en 2021/2022



4,11

**Taux de gravité
des accidents du travail**

4,77 en 2021/2022



42,68

**Taux de fréquence
des accidents du travail**

41,64 en 2021/2022



Dont
Métallurgie
106,97

47,8 en 2021/2022



Dont
BTP
41

39 en 2021/2022

4

**Maladies
professionnelle
reconnue
(hors intérim)**

0 en 2021/2022



**Nombre
de sinistres
routiers**

49

37,5 en 2021/2022



Plan d'action

1 ÉVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des analyses de risques couvrent l'ensemble des postes de travail et donnent une cartographie de ceux-ci. Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) consolide l'ensemble des risques en matière de santé et sécurité et définit les actions à mettre en œuvre.

Chaque site veille à l'actualisation de son DUERP lors de l'apparition d'un nouveau risque professionnel ou situation à risque.

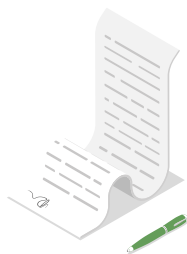
La mise en œuvre des dispositions issues de la loi n°2021-1018 du 2 Aout 2021 relatives à la prévention au travail dont le passeport de prévention, les nouvelles visites médicales, les évolutions impactant le DUER selon l'effectif de l'entreprise..., sont au cœur de la gestion des ressources humaines du groupe.

NOUVEAUX OBJECTIFS

Sur l'exercice 2022-2023,

100 %
des sociétés du groupe
auront un livret d'accueil
et un livret de sécurité.

100 %
des sociétés du groupe
auront un règlement intérieur.



2 PRÉSENTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES NOUVEAUX COLLABORATEURS

L'arrivée dans une entreprise est un moment privilégié pour présenter les règles et garantir la sécurité des collaborateurs dans les différents espaces de travail. Selon la cartographie réalisée en 2020 :

> 25 % des entités ont mis en place un livret d'accueil à destination des nouveaux embauchés (livret d'accueil sécurité ou livret d'accueil chantier). Il est prévu de déployer cette bonne pratique avec la création d'un livret d'accueil et d'un livret de sécurité qui seront remis aux nouveaux collaborateurs dans le cadre de leur parcours d'intégration. Cette pratique sera généralisée à l'ensemble des filiales.

> 64 % des structures du groupe sont dotées d'un règlement intérieur même si l'obligation légale ne l'impose pas. Il présente les règles d'hygiène et de sécurité prévues dans le code du travail, les démarches à suivre en cas de danger grave et imminent pour la vie d'un collaborateur, la présentation aux visites médicales et examens complémentaires, et les règles générales de discipline. Ce document est à disposition des collaborateurs et est porté à leur connaissance via le contrat de travail.

Pour ces documents, lors de l'établissement de sa 1ère DPEF, le groupe FACE visait d'atteindre deux objectifs sur l'exercice comptable 2021/2022, à savoir :

> 100 % des sociétés du groupe auront un livret d'accueil et un livret de sécurité.

> 100 % des sociétés du groupe auront un règlement intérieur.

Pour des raisons de réorganisation interne, le groupe n'a pas atteint les objectifs de déploiement qu'il s'était fixé malgré le report sur le présent exercice. Pour autant, la mise en œuvre de ces objectifs reste d'actualité.



3 | REVUE DU CIRCUIT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS

Le groupe, soucieux de revoir son organisation en profondeur sur le sujet de l'hygiène et la sécurité, a repensé sa politique de prévention des risques professionnels pour mieux prévenir les incidents et accidents liés à ses activités notamment sur les chantiers.

A cet effet, le groupe s'est attelé à un travail de révision des délégations de pouvoirs sur l'exercice 2021/2022 dans l'ensemble de ses structures.

Axées sur l'hygiène et la sécurité, ces délégations ont pour objet de mettre les responsabilités au niveau des décisionnaires afin de s'assurer une bonne gestion de la santé et sécurité au travail au plus près des risques. Véritable outil de gestion du risque, la mise en place du circuit de délégations de pouvoirs a fait l'objet d'une analyse minutieuse de la situation des entreprises du groupe et des risques en présence pour les activités de pose et les activités de fabrication, d'une concertation entre les parties concernées et d'une diffusion auprès de l'ensemble des salariés après information des délégataires, à savoir les directeurs d'exploitation, directeurs d'activités, les chargés d'affaires et les conducteurs de travaux.

La réussite de la démarche concernant l'ensemble des collaborateurs à chaque niveau hiérarchique, outre les délégations de pouvoirs, une communication a été faite auprès de l'ensemble des chefs d'équipes et des ouvriers pour appuyer cette politique et rappeler leur rôle dans le domaine de la sécurité.

4 | FORMER À LA SÉCURITÉ

Les collaborateurs sont des acteurs clés pour l'existence d'un environnement de travail sécurisé. Les formations sont régulièrement actualisées pour maintenir les compétences à jour :

- > **Formation pour la prévention du risque routier :** 2 jours de formation avec les voitures de fonction ou de service pour permettre aux collaborateurs de rouler en sécurité. Il est prévu de systématiser cette formation pour les nouveaux arrivants utilisant un véhicule de l'entreprise.



Sur l'exercice 2021-2022,

59 %
des jours de formations
ont été dédiés à la sécurité.



- > **Formation pour l'utilisation de matériel de chantier : les formations CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) pour la conduite des engins de chantier.** Bien que réglementairement non obligatoire, le groupe entend maintenir la réalisation de ces formations CACES pour acter de son obligation de sécurité.
- > **Formation Sauveteur Secouriste du Travail :** sur l'ensemble des sites, des collaborateurs ont suivi les formations premiers secours. Tous les 2 ans, une opération est menée pour mettre à jour l'ensemble des trousse de secours.
- > **Formation au risque Amiante pour les collaborateurs de FACE Environnement.**
- > **Formation spécifique à destination des équipes travaillant sur les chantiers :** Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques et du mal de dos, formation Gestes et Postures.
- > **Formation sur le travail en hauteur dédiée à l'utilisation des EPI antichute.**
- > **Formation au montage, démontage, vérification et utilisation des échafaudages roulants.**

Sur l'exercice 2022/2023, l'ensemble des directeurs, des chargés d'affaires, des conducteurs travaux ainsi que les assistantes travaux ont suivi l'action de formation « maîtriser son rôle et ses responsabilités dans les domaines de la sécurité et des conditions de travail ». Soit une formation suivie par 189 collaborateurs du groupe.



5 | FORMER À LA SÉCURITÉ

> Depuis 2017, FACE NORMANDIE met à disposition un espace détente et sport dans ses locaux,

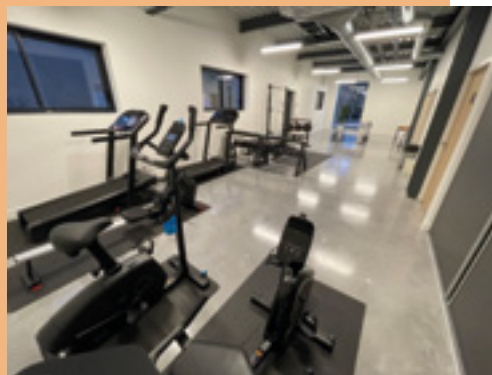
> Le nouveau site de FACE ATLANTIQUE, ouvert en mai 2023, dispose d'une salle de détente ainsi que d'une salle de sport accessible à l'ensemble des collaborateurs de la structure encadrée par un coach deux soirs par semaine,

> Chez TISSOT ETANCHEITE, un cours de gymnastique est dispensé tous les lundi par un coach sur le temps du midi,

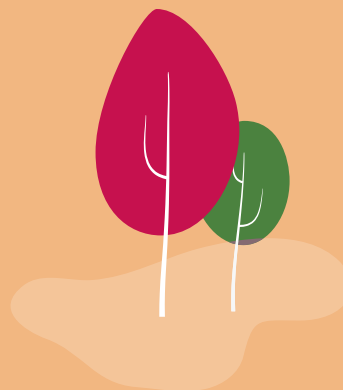
> On court sur les beaux jours chez FACE ILE DE France :

- En juin 2023, la société a pris en charge pour les collaboratrices, les frais d'inscription à la « SENARTAISE » dont 50% est reversé au comité Seine et Marnais de la Ligue contre le cancer,

- En Juillet 2023, elle a offert une expérience inédite aux collaborateurs/trices désireux de participer à la course WE RUN PARIS – les 10 km du Paris Saint-Germain.



FACE Atlantique
Salle de Sport



3.2 | DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

Risque et Politique

A travers la formation, le groupe FACE contribue à développer les compétences des collaborateurs et à maintenir un niveau d'expertise utile aux clients.

Une gestion insuffisante des talents et des compétences pourrait entraîner une baisse du niveau d'expertise, amoindrir la qualité et la compétitivité de l'entreprise. De plus, cela pourrait affecter l'engagement des collaborateurs et augmenter le turnover. A contrario, offrir un niveau élevé de formation aux collaborateurs permet de gagner en expertise, en qualité et en implication dans la réalisation des tâches professionnelles.

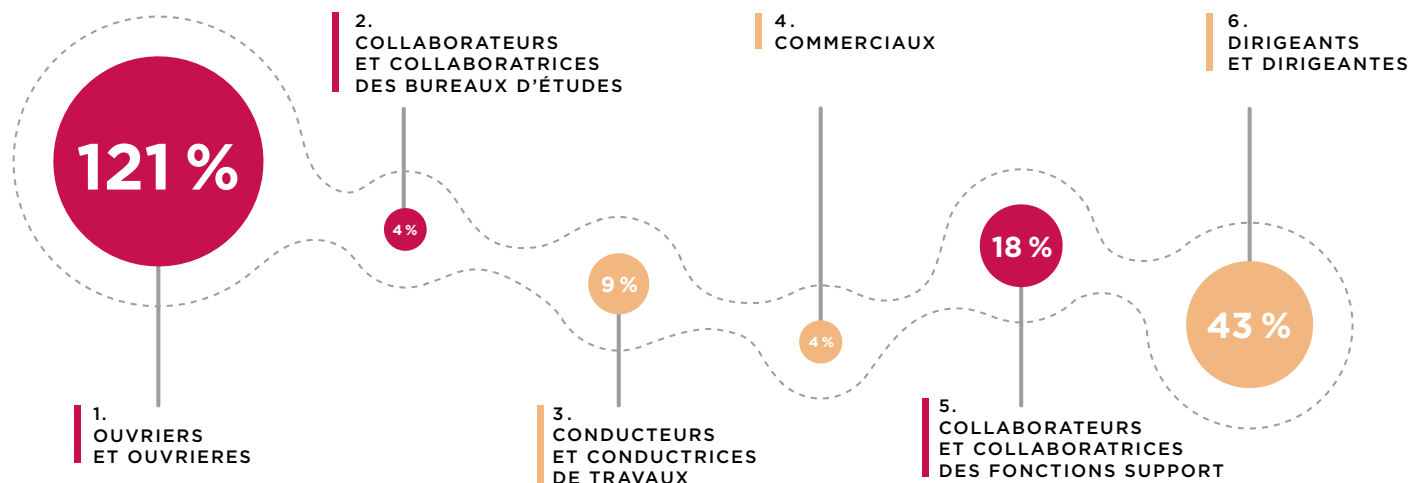
Afin d'accompagner le développement des activités, d'anticiper les besoins d'évolution des métiers et de s'adapter aux réalités des bassins d'emplois locaux, les pratiques de formation du groupe FACE ont permis à 401 collaborateurs de se former sur l'exercice 2022/2023 (soit 57 % des effectifs).



Une gestion insuffisante des talents et des compétences pourrait entraîner une baisse du niveau d'expertise, amoindrir la qualité et la compétitivité de l'entreprise.



Pourcentage de collaborateurs formés au sein du groupe :



Indicateurs

401 collaborateurs
FORMÉS
soit **57 %**
de l'effectif*



2021/2022 : 227 personnes soit 35 % de l'effectif



59 % 69 % en 2021/2022
des jours de formations
DÉDIÉS À LA SÉCURITÉ*

*Sur le présent exercice, la méthodologie pour calculer l'indicateur a évolué et pourra être amené à changer sous la CSRD

Plan d'action

1 | ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS

Pour pallier les difficultés de recrutement et le manque d'adéquation entre les candidats et les besoins techniques, le groupe FACE vise en priorité les jeunes recrues. A cet effet, le groupe a repensé sa politique de recrutement et a renforcé la notoriété de sa marque employeur, concrétisées par les actions suivantes :

- > Utilisation de LinkedIn pour renforcer la notoriété du Groupe en communiquant notamment sur les réalisations des filiales ou en diffusant les offres d'emploi ;
- > Diffusion des offres d'emploi et la création d'une page carrière sur le site internet du groupe ;
- > Participation à des forums étudiants organisés par « BUILDERS », une école d'ingénieurs spécialisée dans le BTP, et l'ESCT (école supérieure de la conduite de travaux).

Parallèlement, le groupe renforce le parcours d'intégration de ses nouveaux collaborateurs à travers notamment l'accompagnement dans un processus de formation interne. Le transfert de compétences se fait via un tutorat ou la constitution d'un binôme entre le nouvel arrivant et un membre de l'équipe ayant une expertise métier reconnue. Cette relation permet également de transmettre la culture d'entreprise.

Lorsque la compétence technique nécessaire n'est pas disponible en interne, les entités font appel à un prestataire extérieur pour assurer cette acquisition.

Pour le développement des talents et afin d'accompagner au mieux les besoins de compétences nécessaires au développement du groupe, le service RH a déployé, sur l'exercice, auprès de l'ensemble des filiales un catalogue de formations organisé par compétence métier.

L'objectif du groupe est de construire une politique de formation structurée et opérationnelle pour ses salariés qui répondent à leur besoin de développement de compétences tant au sein de l'entreprise que pour leur employabilité.

Afin de porter les enjeux sociaux identifiés, le service des ressources humaines est composé de trois personnes, une Responsable Ressources Humaines, une chargée RH dédiée notamment à la formation et d'une chargée recrutement. A ces compétences, s'adjoint le service paie en charge de la paie et du SIRH (système d'information ressources humaines).

recruté **183** collaborateurs.

Objectif :

- > Doter 100 % des sociétés du groupe d'un plan de développement des compétences formalisé à horizon du 1^{er} trimestre 2025
- > Elaboration d'une politique d'intégration des stagiaires et des alternants pour le 3^{ème} trimestre 2024.

“ Sur l'exercice,
les entités
du groupe
ont recruté
183
collaborateurs. ”



2 | ACCOMPAGNER ET FAVORISER LA PROMOTION INTERNE - MOBILITÉ

Pour pallier les difficultés de recrutement de compétences, le groupe favorise également la mobilité via les promotions internes. Ainsi, des ouvriers deviennent chefs d'équipe et des chefs de chantier ont la possibilité d'évoluer en bureau d'études ou conduite de travaux.

Au sein du groupe, les postes sont ouverts aussi bien en interne qu'en externe. La promotion interne des collaborateurs permet leur évolution en compétence tout en faisant perdurer l'état d'esprit propre à notre entreprise.

Par exemple, pour les postes de conducteur de travaux, la formation interne est privilégiée afin d'utiliser les compétences d'un salarié formé aux métiers du groupe.

En effet, lorsqu'un ouvrier chef d'équipe devient conducteur de travaux, il connaît déjà parfaitement les durées

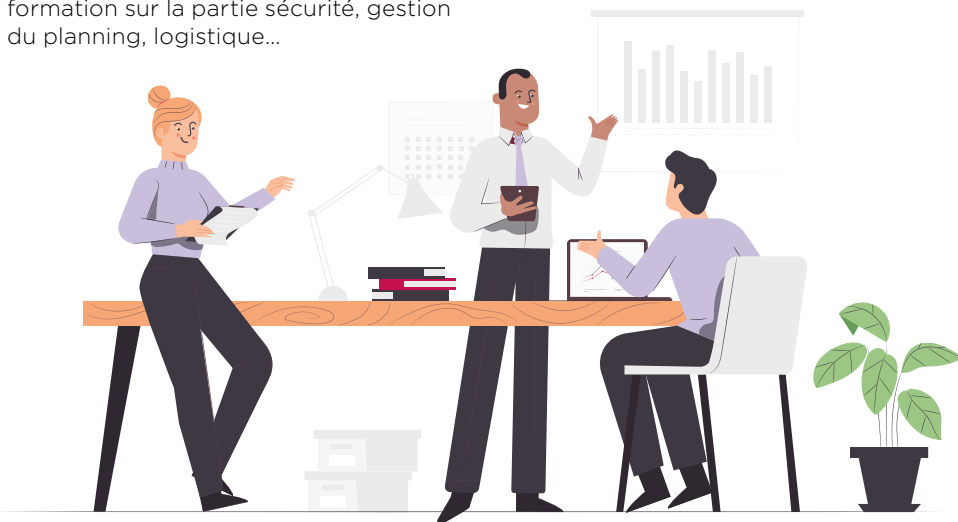
de tâches, les règles de sécurité à appliquer, les interactions avec les autres corps d'état. Notre formation se concentre alors sur la partie administrative comprenant la gestion du chantier en termes de logistique, d'approvisionnement, de respect du planning général, de connaissance théorique des produits...

A l'inverse, quand un collaborateur du BE devient conducteur, toute la partie technique théorique est maîtrisée, mais la partie chantier est presque inconnue. Nous devons alors appuyer notre formation sur la partie sécurité, gestion du planning, logistique...

Les formations à la sécurité sont traitées dans la partie 3.1. « La Santé et la Sécurité des collaborateurs » et les formations aux outils numériques sont présentées dans la partie 3.6. « *La digitalisation des métiers et activités* ».

Objectif :

> Renforcer la transmission / développement des compétences techniques en interne. Formaliser le partenariat avec une école pour le 4^{ème} trimestre 2024



Les formations à la sécurité sont traitées dans la partie 3.1. « La Santé et la Sécurité des collaborateurs » et les formations aux outils numériques sont présentées dans la partie 3.6. « *La digitalisation des métiers et activités* ».

3.3 | LES ACHATS RESPONSABLES ET LA SOUS-TRAITANCE

Risque et Politique

La performance du groupe FACE est liée à la relation qu'il entretient avec ses fournisseurs et ses sous-traitants. Le choix des matériaux et le niveau d'exigence demandé aux sous-traitants impactent le résultat final. Par conséquent, le groupe FACE s'attèle à maîtriser ses pratiques afférentes à ce risque.

Les prestations de sous-traitance doivent garantir le respect de la réglementation administrative ainsi que la qualité et le délai.

Les achats constituent un levier majeur d'optimisation de la performance et de la compétitivité du groupe FACE au service de ses clients.

La période d'instabilité débutée en 2021 (raréfaction des matières premières voir la pénurie, la hausse de prix et des délais de livraisons allongés) qui a impacté les achats du groupe, obligeant à la vigilance des commerciaux pour estimer au plus juste les prix des matériaux, tend à se stabiliser sur le deuxième semestre 2023.

Si paradoxalement sur cette période, l'activité restait forte, on s'attend désormais à un ralentissement lié à la conjoncture avec la loi Climat et résilience de 2021 qui a fixé un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols en France à l'horizon 2050, conjuguée à une baisse des permis de construire et la hausse des taux d'intérêts bancaire.

Indicateurs

**ORIGINE DES
FOURNISSEURS**
pour l'approvisionnement
en matières premières,
en consommables
et frais généraux :

UE (hors France)

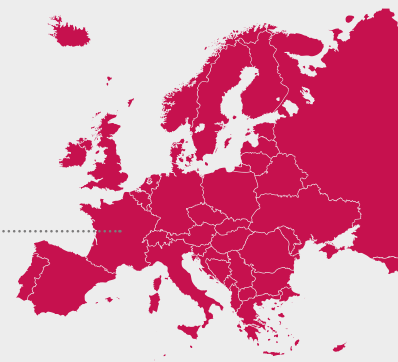
1,07 %

1,16 % en 2021/2022

France

98,93 %

98,84 % en 2021/2022



Plan d'action

1 | S'ENGAGER SUR LE RESPECT DES NORMES

Les entités du groupe sélectionnent leurs fournisseurs selon des critères stricts : le respect des normes françaises et européennes, l'origine des fournisseurs et le respect des engagements contractuels.

Le respect des normes françaises est un élément nécessaire pour garantir, en cas de sinistre sur la construction, l'application de la garantie de parfait achèvement (1 an), la garantie de bon fonctionnement (2 ans) et la garantie décennale (10 ans).

En fonction du type d'ouvrage réalisé, de technique courante ou non courante, le choix des matériaux et donc des fournisseurs qui les produisent est un rouage essentiel pour la bonne assurabilité de l'entreprise.

En cas de technique courante, le choix se porte alors vers des produits sous avis techniques ou cahier des charges. L'aval des bureaux de contrôle vient appuyer ou non notre choix.

Lorsque l'ouvrage est de technique non courante ou novatrice, le choix est réalisé de concert avec notre assureur toujours avec l'aval du bureau de contrôle. Par exemple, pour les toitures recevant des centrales photovoltaïques, nous avons sélectionné 5 systèmes d'intégration agréés par notre assureur.

Par ailleurs, lorsque nous travaillons sur des chantiers labellisés (HQE, BREEAM ou autre), les Fiches de Données Environnementales et de Sécurité, (FDES), des produits doivent être fournies à l'auditeur chargé de donner ou non le label. Ainsi, les fournisseurs n'ayant pas fait l'analyse du cycle de vie d'un produit sont éliminés automatiquement.

100 % des achats sont réalisés auprès de fournisseurs européens dont 98,93 % français. Cela permet au groupe de s'engager sur des produits fabriqués dans le respect de la réglementation européenne.

2 | FAVORISER DES PRODUITS RESPONSABLES DANS SA POLITIQUE ACHAT

Pour la fabrication des portes, fenêtres, coulissants et murs rideaux, l'activité aluminium favorise l'achat auprès des fournisseurs proposant des profilés aluminium contenant de l'aluminium issu de menuiseries post-consommations (40 % à 75 % selon les fournisseurs).



L'aluminium est recyclable à l'infini sans perdre sa qualité et ses propriétés matérielles. En outre, la fusion de l'aluminium en fin de vie ne consomme que 5 % de l'énergie nécessaire à la production d'aluminium primaire.

En 2022, sur l'activité fabrication aluminium, le groupe a consommé 151 tonnes de profil d'aluminium recyclé.

Concernant l'activité Etanchéité Couverture, en raison des problèmes techniques, réglementaires et assurantiels à prendre en compte, à date peu de produits dit biosourcés répondent à la demande de la typologie des bâtiments professionnels.

Pour autant, le groupe a pour objectif d'être attentif aux évolutions proposées et de procéder à un travail qualitatif de sélection des produits biosourcés, des produits issus du recyclage, ou mieux disant écologique, en s'assurant un même niveau de qualité technique dans ses différents métiers.

L'objectif du groupe est de privilégier les produits en circuits courts.

3 | PRÉVENIR LES RISQUES AVEC LES SOUS-TRAITANTS

Le choix d'un sous-traitant sur le seul critère du prix peut être risqué.

En effet, un sous-traitant qui ne correspond pas aux attentes de notre entreprise en terme de sécurité, de délai, de qualité revient à envoyer une image négative à nos donneurs d'ordre et est contre-productif à long terme.

En contractant avec des sous-traitants répondant aux attentes qualitatives du groupe, FACE via la maîtrise de son processus de sélection, entend mener ses co-contractants, qui sont principalement des TPE, vers le haut (sécurité, formation, ...) et contribuer à l'amélioration de son image et celle de toute la filière du bâtiment.

Nous avons donc mis en place un processus strict pour nous assurer de l'exclusion des sous-traitants qui ne remplissent pas les prérequis obligatoires. Par ailleurs, les entreprises établies à l'étranger ainsi que celles ayant recours à des travailleurs détachés sont interdites dans le groupe.

3.4 LA SATISFACTION DES CLIENTS

Risque et Politique

La satisfaction client est l'élément clé de la performance durable du groupe.

Tout manquement dans ce domaine peut entraîner des coûts immédiats (refus de paiement, reprise de travaux...) et futurs (perte de clients et de contrats potentiels).

La satisfaction des clients pose un double enjeu : il s'agit de fournir d'une part une prestation et un service de qualité pour un prix de marché et d'autre part les moyens d'un dialogue régulier pour mieux appréhender les demandes et coller aux objectifs.

Les axes de travail pour satisfaire les clients passent donc par la qualité de la prestation, les conseils et les services fournis. C'est donc l'ensemble des collaborateurs qui participent à cet enjeu à travers leurs expertises métiers respectives.

La présence régionale du groupe permet d'assurer une proximité humaine au service de nos clients. L'un des atouts de FACE tient en grande partie à la connaissance technique de ses collaborateurs ainsi que de la connaissance du marché et des clients locaux. Le savoir-faire relationnel et technique sont indissociables.



Indicateurs



Part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » :
42,71 %

45,37 % en 2021/2022



Sinistres chantiers sur l'année :

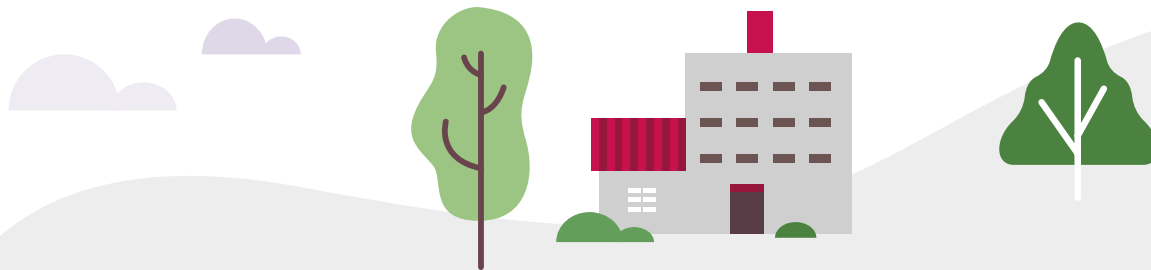
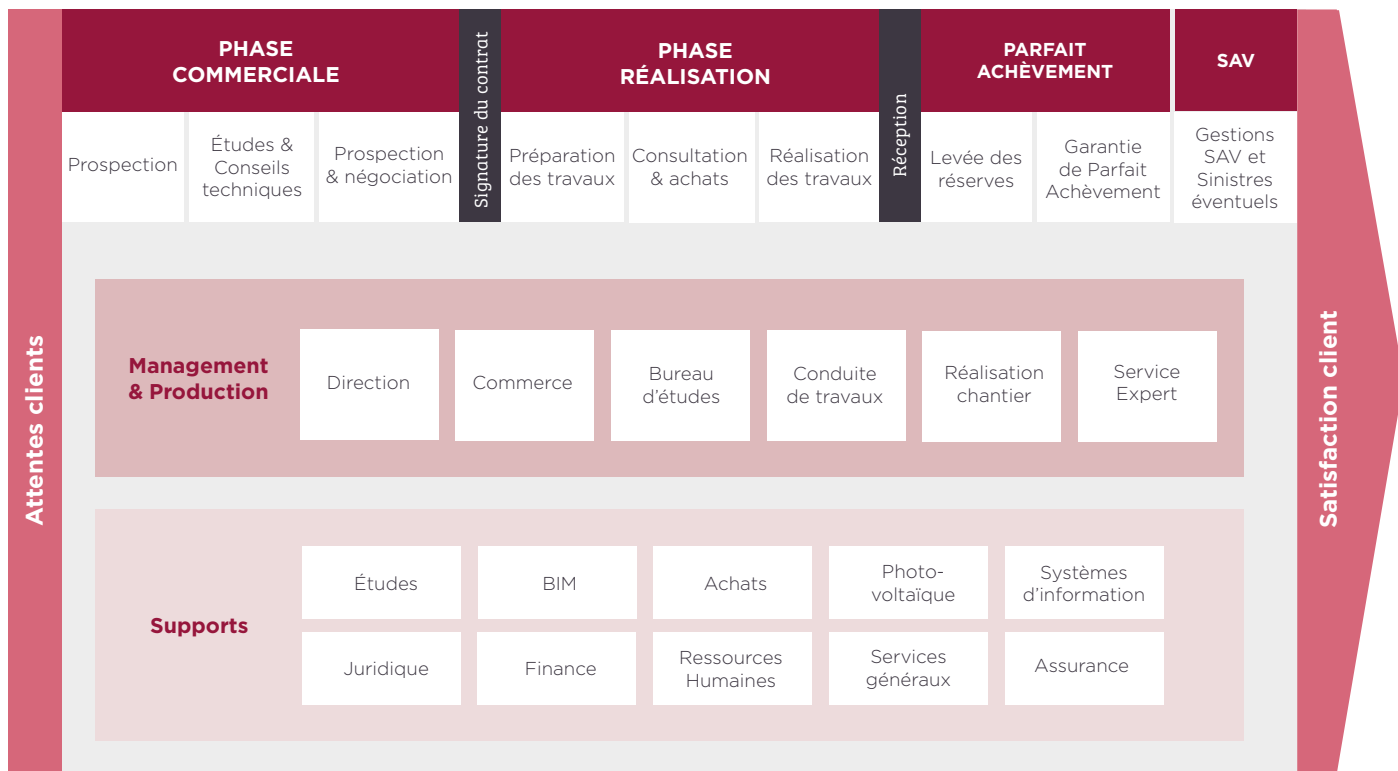
171
Ouverts

154 en 2021/2022

144
Fermés

148 en 2021/2022

“ C’est l’ensemble des collaborateurs
qui participe à la satisfaction des clients
à travers leurs expertises métiers respectives. ”



Plan d'action

1 | **RENOUVELER LA CERTIFICATION QUALIBAT ET OBTENIR DE NOUVELLES CERTIFICATIONS**

Sur l'exercice, le groupe a procédé au renouvellement de trois certificats venant à échéance.



Il comptabilise
31
certifications Qualibat
réparties sur
14 de ses entités.

Ces qualifications mettent en avant des compétences techniques présentes au sein des entités du groupe :

- Traitement de l'Amiante
- Construction et structures métalliques
- Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles
- Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles
- Tôle d'Acier Nervuré (TAN) avec étanchéité en membrane en feuille
- Fourniture et pose de menuiseries extérieures avec maîtrise d'œuvre
- Fourniture et pose de façades-rideaux métalliques
- Bardage simple
- Tous types de bardage
- Mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

La société CECOMETAL, spécialiste de la charpente métallique, possède à son actif deux certifications :

- La certification **EN1090 pour la classe d'exécution 2**, qui lui permet désormais d'apposer un marquage CE sur ces produits ;
- La certification **ISO 3834** qui facilite la vérification des procédés de soudage.

Ces certifications actent que les procédures mises en place par la société CECOMETAL pour la production de ces structures métalliques sont conformes aux exigences européennes en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle lui a permis d'optimiser ses pratiques, d'élever ses soudeurs et techniciens à un niveau de compétence reconnu ; soit une garantie complémentaire aux services de la satisfaction de nos clients.

L'objectif du groupe est de procéder aux actions nécessaires pour le renouvellement des certificats à échéance.

Dans le prolongement de ces actions, sur l'exercice, CECOMETAL a recruté un responsable Q.S.E (qualité, sécurité, environnement).

FACE MIDI-PYRENEES dispose du certificat ETHIBAT RSE, charte RSE de la FFB de Haute-Garonne qui atteste que l'entreprise s'engage à respecter les comportements éthiques dans ses pratiques professionnelles à travers sept engagements :

- Relations et conditions de travail
- Droits de l'homme
- Loyauté des pratiques
- Gouvernance
- Communautés et le développement local
- Questions relatives aux consommateurs
- Environnement

EPC a les qualifications suivantes pour les systèmes solaires photovoltaïques :

- la SPV2 pour une puissance <250 kVa
- la SPV3 (probatoire) pour une puissance >250 kVa

Soucieux de se concentrer sur la satisfaction de leurs clients en fournissant un modèle d'amélioration continue, EPC s'est certifié ISO 9001.



2 | ORGANISER LA RELATION AVEC LES CLIENTS

Depuis sa création, la satisfaction du client fait partie des valeurs du groupe. Cette satisfaction doit être, bien entendu, obtenue dans un prix de marché. Néanmoins, comme à l'égard de nos sous-traitants ou fournisseurs, nous estimons que le prix n'est pas tout. Chaque maillon de notre chaîne de valeur doit être optimisé pour réaliser des ouvrages plus qualitatifs que la moyenne du marché. Leur combinaison doit nous hisser vers le haut et ainsi nous démarquer de nos concurrents.

Ainsi, si nos engagements envers nos clients sont respectés (sécurité, qualité, délai, prix) nous espérons qu'ils seront satisfaits et reviendront, créant par là même une récurrence.

Prise en compte de l'importance de la fidélité des clients pour FACE, le groupe a souhaité mesurer la confiance de ses clients via un indicateur de récurrence. Par « client récurrent », on entend un client qui a confié trois affaires sur les 2 dernières années incluant l'exercice de référence.

La part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » sur le groupe s'élève à 42,71 %.

Le groupe FACE est structuré pour apporter un soutien administratif et juridique aux entités du groupe dans le suivi de la gestion des sinistres et pour faciliter les relations avec l'assureur.



3.5 | LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Risque et Politique

En matière de sécurité informatique, les risques sont nombreux pour le groupe : perte de données, réseau inutilisable, arrêt des activités dépendantes des ressources informatiques.

La sécurité des systèmes informatiques est un enjeu majeur depuis de nombreuses années.

Conscient de ce risque, accru par la croissance du groupe, FACE a consolidé la structuration du service informatique avec l'intégration en septembre 2021 d'un nouveau DSI. Jusqu'à cette date, cette mission a été assurée par un intervenant extérieur. Ce DSI doit incarner la politique de sécurité informatique établie avec notre partenaire et la faire vivre pour l'adapter aux nouvelles menaces.

Sur la base de l'audit réalisé fin 2019 sur la sécurité informatique, le service poursuit la mise en œuvre des actions définies afin d'assurer la protection des infrastructures.

Parallèlement, devant la digitalisation des processus et des métiers, le groupe a décidé de tester son infrastructure à l'aide d'un audit qui permettra d'identifier des points d'améliorations. De plus, nous avons prévu d'améliorer la connaissance de nos collaborateurs sur ce sujet en faisant l'acquisition d'un outil de formation et de sensibilisation. Enfin, il est prévu de revoir nos contrats d'infogérance sur l'exercice qui vient et cela nous permettra de changer notre outil antiviral pour le moderniser.

Indicateurs

52

**réunions
sur le suivi global
des projets SI**

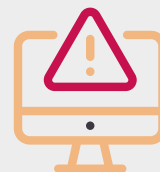
64 en 2021/2022



182 408*

alertes informatiques

15 571 en 2021/2022



*Un outil a été mis en place fin 2021 pour collecter ces données sur un périmètre temporel correspondant à l'exercice complet.

Plan d'action

1 | RÉUNIONS INFORMATIQUES EN INTERNE ET AVEC LE PRESTATAIRE EXTERNE

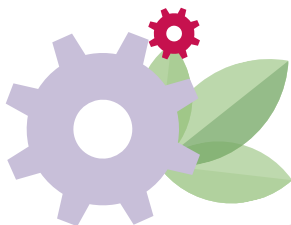
Deux types de réunions sont organisés pour traiter les sujets SI :

- un comité de projet (COPROJ) hebdomadaire pour le suivi des projets courants ;
- un comité opérationnel (COMOP) mensuel dédié à la sécurité.

Objectif : Création d'un comité de pilotage trimestriel centré sur les remontées de notre futur outil antivirus (mise en place prévue au 4^{ème} trimestre 2024)

Les actions prévues sur l'exercice 2023/2024 :

- **Audit cybersécurité**
Cet audit aura lieu début d'année 2024 et nous donnera des pistes d'amélioration à implémenter lors du changement de notre contrat d'infogérance
- **Renouvellement contrat infogérance**
Modernisation de notre outil antivirus actuel



2 | RÉALISER UNE CHARTE INFORMATIQUE

A la suite du déploiement du système d'information et de communication au sein de l'ensemble des structures du groupe il est devenu nécessaire de sensibiliser chaque utilisateur aux outils qui leurs sont confiés et aux règles des bonnes pratiques et d'usage. A cet effet, une charte informatique sera distribuée à chaque salarié afin de suivre l'ensemble des préconisations destinées à assurer la sécurité des échanges et des données.

Elle détaille les conditions d'utilisation et certaines interdictions tout en précisant les dangers d'utilisation d'internet et de la messagerie.

La diffusion de cette charte informatique doit intervenir sur l'exercice 2023/2024.

3.6 | LA DIGITALISATION DES MÉTIERS ET ACTIVITÉS

Risque et Politique

La digitalisation impacte l'organisation des échanges et la façon de travailler.

Le développement de nouvelles compétences et outils est primordial pour permettre au groupe FACE d'être un acteur innovant et compétitif. Il permet également de pouvoir recruter des talents qui se reconnaissent dans ces techniques d'aujourd'hui.

Le secteur de la construction connaît une réelle mutation dans la gestion de sa chaîne de production : réalité virtuelle, modélisation numérique, maquette 3D, simulation énergétique, générant une évolution des pratiques. Ces nouveaux modes de fonctionnement et de communication permettent de fluidifier les transferts de documents entre les services, de faire suivre plus rapidement les modifications ou non conformités. Ainsi, nous devons obtenir des gains de productivité tout en ayant une diminution des erreurs de production source de gaspillage.

Le taux d'équipement et le niveau de formation doivent être lus conjointement pour mesurer le niveau de digitalisation des équipes. En effet, la formation aux outils digitaux est essentielle pour permettre à FACE de tirer avantage des investissements réalisés.

“ **Le développement de nouvelles compétences et outils est primordial pour permettre au groupe FACE d'être un acteur innovant et compétitif.** ”



Indicateurs



104
tablettes

pour les services
sur chantiers

64 en 2021/2022



98 %

des collaborateurs
(hors ouvriers)



**Taux
d'équipements
en ordinateurs
portables**

96 % en 2021/2022

**Jours de
formations**



dédiés à des outils numériques
type BIM, Autocad, TEKLA, Solidworks,
RADAN, Wictop,...

**Non calculé sur
le présent exercice**

55 en 2021/2022

Plan d'action

1 | INTÉGRER LE BIM ET LA DIGITALISATION DES ÉTUDES

Le BIM ou Building Information Modeling est un processus intelligent basé sur un modèle numérique 3D. Le BIM permet d'intégrer les informations et les outils nécessaires à la conception, la planification, la construction, l'exploitation des bâtiments. Il permet également d'améliorer la prise de décisions et les performances tout au long du cycle de vie des projets de construction. Pour répondre aux demandes de nos clients et dans le cadre du développement de nos activités, en 2018, le groupe a renforcé ses compétences avec la création d'un bureau d'études R&D dédié au BIM et à la digitalisation des études composé de deux personnes.

La réflexion était complexe car la digitalisation pour le secteur de la construction demande une grande précision, et l'activité couverture-bardage ne disposait pas de logiciel métier spécifique jusqu'en février 2022. L'aboutissement de ce logiciel adapté à la production de modèles BIM pour l'enveloppe du bâtiment résulte de la collaboration de l'équipe BIM du groupe avec des fournisseurs de logiciel et d'autres entreprises du secteur.

L'objectif du groupe est de rester pro-actif sur le déploiement du BIM et la digitalisation des études dans l'activité couverture-bardage

Débutée sur l'exercice précédent, la formation des collaborateurs sur ce logiciel se poursuit. Sur l'exercice, 10 collaborateurs ont été formés sur le tronc commun et la partie enveloppe du logiciel retenu. Les salariés ainsi formés travaillent en 3D.

Objectif : continuer la formation des dessinateurs à la digitalisation des études et renforcer le développement d'une base commune de travail (standards, savoir-faire, ...) accessible à toutes les entités du groupe.

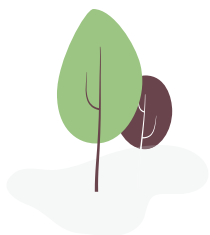


2 | OPTER POUR LES TABLETTES NUMÉRIQUES SUR LES CHANTIERS

Les tablettes sont des outils de plus en plus utilisés dans le secteur de la construction, les nouvelles technologies se développent pour offrir davantage de souplesse et de performance aux équipes. Utilisées depuis quelques années par les donneurs d'ordre, il était important pour les équipes de FACE de participer à cette évolution numérique. Comme escompté, l'utilisation de tablettes permet à nos équipes d'être plus réactives, d'offrir plus de souplesse dans la relation avec les parties prenantes et d'éviter une redondance de tâches.

Pour FACE Service Expert, suite à une phase de test technique sur 2020 qui a permis de comparer différents outils disponibles sur le marché, puis une phase test opérationnelle en 2021 avec FACE ILE DE France afin de s'assurer que la tablette choisie était adaptée aux besoins et contraintes des équipes, le groupe conformément à son objectif a pu déployer la solution retenue à la majorité des équipes de FACE Service Expert au sein de l'ensemble du groupe dès le début de l'année 2022.

Le déploiement d'une version 2.0 de la solution a débuté sur le présent exercice et se finalisera fin janvier 2024.



“
L'objectif du
groupe est de
rester **pro-actif**
sur le déploiement
du BIM dans
l'activité
couverture-
bardage.



3 | PASSER AU ZÉRO PAPIER

Depuis 2020, le service financier travaille avec les fournisseurs pour mettre en place la dématérialisation des factures via un logiciel dédié. Les collaborateurs utilisant ce logiciel ont été formés par un référent interne.

Les avantages sont nombreux : outre le gain de productivité pour la gestion des factures fournisseurs, l'archivage, la recherche des documents et l'accessibilité à distance nécessaire où le télétravail devient un mode d'organisation du travail, la dématérialisation des factures permet à FACE de contribuer à la diminution substantielle de l'utilisation du papier, soit un moyen d'œuvrer en faveur de la planète. A date, 80 % des factures d'achat arrivent sur la GED sans impression papier préalable.

A compter de 2020, prise en compte du télétravail généralisé pendant le confinement, le groupe a également accentué la dématérialisation des factures de ventes. Le groupe s'attèle dans ces projets en cours à mettre en place le cadre juridique et technique nécessaire au respect du déploiement de la généralisation de la facturation électronique.

Pour les factures de vente, l'objectif du groupe est de mettre en place un progiciel de gestion intégré.

Le planning initialement prévu était le suivant :

- **2021** : le cahier des charges a été rédigé
- **Début 2022** : le cahier des charges a été diffusé auprès des fournisseurs identifiés

- **1^{er} semestre 2022** : le choix du prestataire a été effectué
- **2nd semestre 2022** : Une phase test est en cours chez FACE ATLANTIQUE
- **2023 et majoritairement sur 2024** : déploiement sur l'ensemble des structures et formation des opérationnels.

La phase test a été prolongée reportant le déploiement.

Cette politique vers le zéro papier a pour vocation de s'étendre aux contrats administratifs et aux contrats commerciaux avec, notamment, la mise en place de la signature électronique pour ces derniers. Des phases tests ont eu lieu sur l'exercice 2020/2021. La solution disponible a été déployée auprès de la direction sur l'exercice 2021/2022. Le groupe doit structurer ce changement auprès de ces différents processus.

Coté ressources humaines, l'action menée autour de la dématérialisation du bulletin de paie et l'utilisation d'un coffre-fort numérique a été généralisée à l'ensemble des filiales du groupe conformément à l'objectif fixé.

En 2021, 64% des salariés du groupe (25 % des ouvriers et 98 % des sédentaires) avait accepté la dématérialisation de leur bulletin de paie.



3.7 | LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Risque et Politique

L'enjeu environnemental est évidemment très important pour la filière du bâtiment qui est réputée comme une industrie générant une pollution importante. Introduire la prise en compte de cet enjeu dans les processus de travail du groupe FACE, nous semble indispensable pour répondre au défi que représente le changement climatique. Les émissions de gaz à effet de serre et l'efficacité énergétique peuvent avoir une incidence sur notre chaîne d'approvisionnement, sur nos propres activités et sur les attentes de nos clients.

Les immeubles que nous construisons depuis l'année 2005 répondent néanmoins à des normes thermiques de plus en plus efficaces. Dans le prolongement de la RT 2012, est désormais en vigueur, depuis le 1^{er} janvier 2022, la RE2020 qui impose de nouveaux standards dans la construction, qui visent notamment à obtenir des bâtiments plus performants et plus respectueux de l'environnement.

L'ensemble des directeurs du groupe sont garants de l'intégration de cet enjeu dans leurs choix opérationnels assistés par le service achat groupe.

Indicateurs

32 %
des véhicules

de tourisme et commerciaux
ont une émission de CO₂
inférieure à
95g/km

31 % en 2021/2022

**Émissions
générées**

par la consommation
d'électricité et de carburant :

2 581 tCO₂e

2 349 t CO₂e en 2021/2022



Plan d'action

1 | DIMINUER LES GES EN EXTERNE ET EN INTERNE

Une estimation des émissions de gaz à effet de serre a été réalisée sur l'exercice. Le constat montre que les émissions liées à notre consommation d'électricité sur les sites représentent 3.2 % des émissions pendant que notre consommation de carburant concourt à hauteur de 96,8 % des émissions.

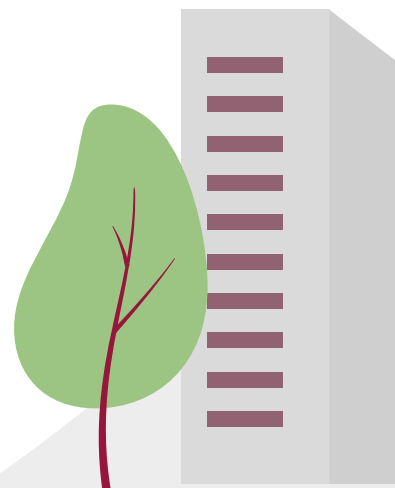
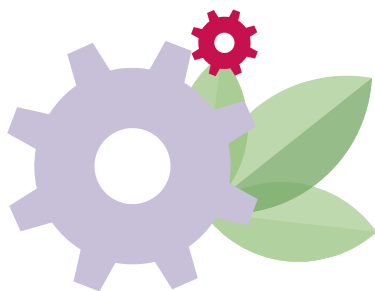
Nos véhicules légers sont renouvelés en moyenne tous les 4 ans, permettant ainsi de bénéficier des dernières technologies et des progrès constants en matière de consommation.

Initialement composées exclusivement de véhicules thermiques (et majoritairement de diesel), nous avons décidé en 2019 de réduire les GES émis par notre flotte de véhicule en priorisant l'achat de véhicules hybrides, hybrides rechargeables ou électriques. La réglementation est venue appuyer notre élan de « verdissement ».

Sur l'exercice, la flotte du groupe compte 351 véhicules (dont 213 de véhicules de tourisme et commerciaux soit 61 % du parc) et regroupe 697 collaborateurs.

Le groupe est donc tenu aux dispositions de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités qui encourage la transition énergétique au sein des entreprises et prévoit à cet effet que toutes les entreprises qui possèdent une flotte de plus de 100 véhicules doivent, lors du renouvellement annuel de leur flotte, posséder des véhicules « propres » dont les émissions sont inférieures à 50g/km de CO₂¹, dans la proportion suivante :

- 10 % de ce renouvellement à partir du 1er janvier 2022 ;
- 20 % de ce renouvellement à partir du 1er janvier 2024 ;
- 40 % de ce renouvellement à partir du 1er janvier 2027 ;
- 70 % de ce renouvellement à partir du 1er janvier 2030.



¹ Le décret n°2021-1494 du 17 novembre 2021 a modifié l'article D.224-15-11 du code de l'environnement et dispose désormais que les véhicules de moins de 3,5 tonnes sont des véhicules à faibles émissions si leurs émissions sont inférieures à 50g/km de CO₂ contre 60g/km de CO₂ auparavant.

“ En prenant en compte le dernier critère de définition de véhicule « propre », **notre flotte compte 32 véhicules (50g/km de CO₂)** ce qui augmente à 15 % la possession de véhicules « propres » pour les véhicules de tourisme et commerciaux. ”

Parallèlement, les structures du groupe équipent les infrastructures en bornes de recharge.

Notre retour d'expérience suite au premier « verdissement » de la flotte du groupe initié ces derniers mois, nous a montré la difficulté de la mise en œuvre de cette transition et de l'atteinte de l'objectif initialement fixé d'autant que réglementairement les utilitaires sont également visés par la loi L.O.M.

En effet, force est de constater la complexité technique du sujet face à l'usage propre à notre activité (nombreux trajets hors agglomération, trajets longues distances,...) et la faiblesse de l'offre (voire son inexistence sur certains engins). Pour autant, à date, des modèles DIESEL sont maintenues pour les « gros rouleurs » et les utilitaires.

Rappelons que pour le trajet des ouvriers, le co-voiturage est de mise avec un utilitaire par équipe.

Malgré la difficulté de cette transition énergétique, le groupe entend poursuivre sur sa ligne de conduite en renouvelant progressivement sa flotte avec les modèles adéquats aux besoins opérationnels tout en répondant aux objectifs réglementaires.



**OBJECTIF GROUPE,
communiqué dans la
DPEF 2019/2020 :**

Tendre vers

100 %

de véhicules en dessous
de 95 g de CO₂ pour les
véhicules de tourisme et
commerciaux en 2025.

2 | EXPLOITER LE POTENTIEL ÉCOLOGIQUE DES TOITURES

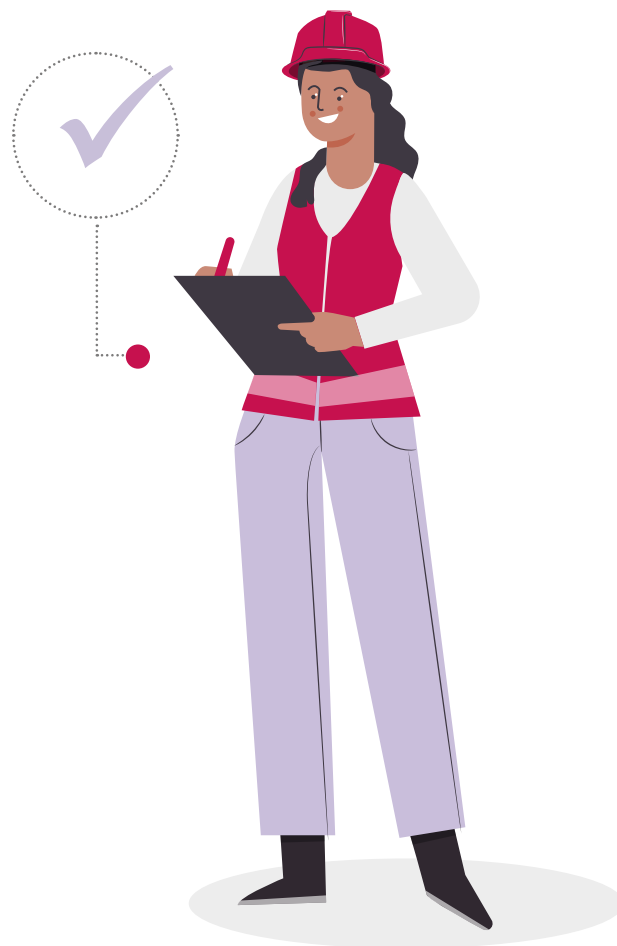
Développer l'utilisation d'énergie photovoltaïques permettant de produire de l'électricité grâce à la lumière du jour : Via notre structure dédiée, EPC SOLAIRE, l'ensemble des entités du groupe ont la capacité de proposer à ses clients une solution basée sur cette technologie.

L'investissement sur le photovoltaïque est un axe de développement important pour le groupe. La demande des clients industriels augmente, mixant des préoccupations économiques et écologiques. Cette demande devrait logiquement s'accroître prise en compte que les obligations de végétalisation et de solarisation se sont élargies à partir du 1er juillet 2023 suite à la publication de la loi n°2021-1104 du 22/08/2021, dite « Climat et résilience » : les nouveaux bâtiments commerciaux, industriels, artisanaux ou bien les entrepôts et hangars de plus de 500 m², et les bâtiments de bureaux de plus de 1000 m² devront végétaliser ou solariser 30 % de leur surface.

En parallèle, l'expertise de nos équipes se consolide.

Dans les projets de rénovation, FACE peut être force de conseil en préconisant des solutions plus isolantes sur les bâtiments existants. Nous orientons notre action commerciale en ce sens.

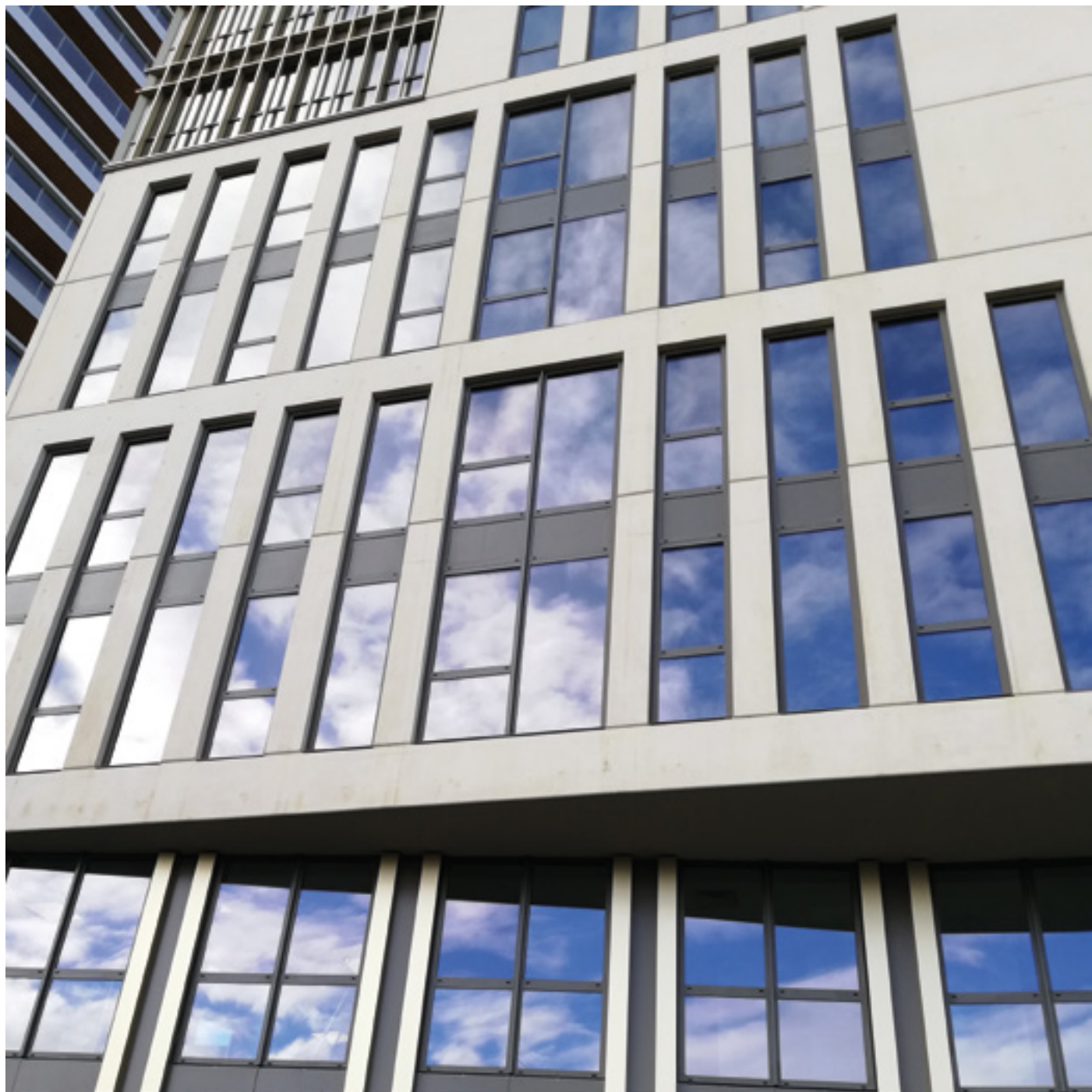
Pour les différentes installations (bureaux, usines et dépôts), le groupe est passé avec un fournisseur d'électricité « vert » à compter du 1/01/2021.



3.8 | TABLEAU DES RISQUES, DES PLANS D'ACTION ET DES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Risques identifiés	Plan d'action	Indicateurs clés de performance	2020-2021	2021-2022	2022-2023
La santé et la sécurité des collaborateurs	- Évaluer et prévenir les risques liés à la santé et la sécurité au travail - Présenter les règles de sécurité pour les nouveaux collaborateurs - Protéger les collaborateurs lors de l'épidémie de Covid-19 - Former à la sécurité	- Nombre total d'accidents du travail avec arrêt : - Taux de gravité des accidents du travail : - Taux de fréquence des accidents du travail : - Maladies professionnelles reconnues (hors intérim) : - Nombre de sinistres routiers :	44 3,94 42,81 0 49	43 4,77 41,64 0 37,5	44 4,11 42,68 4 49
La formation	- Développer les talents - Accompagner et favoriser la promotion interne - mobilité	- Nombre de collaborateurs formés : - Taux des jours de formations dédiées à la sécurité :	266 soit 43 % de l'effectif 71 %	227 soit 35 % de l'effectif 69 %	401 soit 59 % de l'effectif 59 %
Les achats responsables et la sous-traitance	- S'engager sur le respect des normes - Prévenir les risques avec les sous-traitants	Origine des fournisseurs : France UE (hors France)	99,31 % 0,69 %	98,84 % 1,16 %	98,93 % 1,07 %

Risques identifiés	Plan d'action	Indicateurs clés de performance	2019-2020	2020-2021	2021-2022
La satisfaction des clients	- Renouveler la certification Qualibat - Organiser la relation avec les clients	- Sinistres sur l'année : Ouverts : Fermés : - Part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » :	170 158 51,11 %	154 148 45,37 %	171 144 42,71 %
La sécurité informatique	Réaliser une charte informatique	- Nombre de réunions sur le suivi global des projets SI : - Nombre alertes informatiques :	66 3 528	64 15 571	52 182 408*
La digitalisation des métiers et des activités	- Intégrer le BIM - Opter pour les tablettes numériques sur les chantiers - Passer au zéro papier	- Nombre de collaborateurs opérationnels qui utilisent quotidiennement ou régulièrement un logiciel orienté conception technique ou chantier : - Nombre de jours de formations dédiés aux outils numériques : - Taux d'équipements en ordinateurs portables des collaborateurs (hors ouvriers) : - Nombre de tablettes pour les services sur chantiers :	117 56,5 76 % 9	 55 96 % 64	 NC 98 % 104
Les émissions de CO₂ et efficacité énergétique	Diminuer les émissions de gaz à effet de serre en interne et en externe	- Taux des véhicules de tourisme et commerciaux avec une émission de CO₂ inférieure à 95g/km : - Émissions générées par la consommation d'électricité et de carburant (t CO₂e) :	35 % 2 412 t CO₂e	31 % 2 349 t CO₂e	32 % 2 581 t CO₂e





4

Actions en faveur
de l'économie
circulaire :
la prévention
des déchets

4 | ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le secteur du bâtiment doit s'inscrire dans une logique de réemployabilité ou tout du moins de recyclabilité pour lutter contre l'épuisement des matières premières. La loi n°2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire vise spécifiquement les déchets du bâtiment. Dans ce cadre, notre groupe a une responsabilité à prendre à son niveau dans la limite de ses périmètres.

Nos actions

1 | COLLECTE ET RECYCLAGE DES DÉCHETS :

Sur les chantiers labellisés (HQE, BREEAM, ...), nous effectuons la collecte et le recyclage des déchets :

- Bennes pour la collecte de l'acier, de l'aluminium, et du bois ;
- Tri des emballages plastiques ;
- Recyclage de la peinture ou des poussières d'acier.

Notre action s'étend au-delà des chantiers labellisés. Conformément à l'engagement pris dans la DPEF 2019/2020 pour valoriser les déchets produits lors de nos phases de construction, le groupe a mis en place un partenariat avec un prestataire spécialisé dans la gestion technique et financière des déchets, l'accompagnement au tri et la valorisation des déchets.

Une action pilote a été réalisée sur l'exercice 2021/2022 avec quatre structures du groupe : FACE ILE DE France, FACE ATLANTIQUE, FACE RHONE-ALPES et FACE AQUITAINE, Cette démarche a été étendue en avril 2023 à l'ensemble des filiales du groupe. A ce jour, 11 structures ont déployé l'action.

Cette action va nous permettre de suivre :

- la représentativité des flux chantiers (Ferraille/bois, Palettes, DTQD, gravats et DIB)
- le taux de tri réalisé sur la période du chantier
- le taux de valorisation = mesure la performance du centre de tri sur lequel notre partenaire achemine les déchets.

Le cumul du taux de tri et du taux de valorisation permet de nous informer de la valorisation matière et la valorisation énergétique des déchets produits.

Sur le présent exercice, le taux de tri s'élève à 12,3 % et le taux de valorisation à 53,3 %.

Le groupe a pour objectif d'atteindre à moyen terme (2025) :

- un taux de tri de 25 %
- un taux de valorisation de 65 %

Pour l'ensemble de ces structures.

Cette démarche s'appuie sur la sensibilisation et la formation des salariés avec la mise en place d'une signalétique adaptée.

Parallèlement sur le présent exercice, une action spécifique a été mise en place pour recycler à 100 % les Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) via des centres de démantèlement pour les structures qui en font la demande.

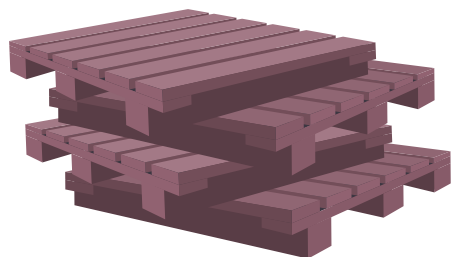
Sur le présent exercice : 320 kg de DEEE ont été recyclés.

Le groupe a étendu la maîtrise de ses déchets au traitement des mégots de cigarettes. A cet effet, les sites du groupe ont été équipés de cendriers. La collecte, trimestrielle, est acheminée vers les centres de tri et massification qui procèdent au traitement et au recyclage de la matière.

2 COLLECTE ET RECYCLAGE DES PALETTES

Depuis 2019, le groupe FACE en partenariat avec ses fournisseurs de matériaux isolants a mis en place un système de récupération des palettes visant à leur réutilisation.

19 178 palettes ont été récupérées sur l'exercice comptable 2022/2023 via 11 de nos structures sur 18 qui ont une activité étanchéité.



OBJECTIF GROUPE

60 %

Le groupe FACE visait d'atteindre sur son exercice comptable 2020/2021 un taux de participation de 60 %. Ce taux a été dépassé sur le dernier et présent exercice.

Sur le présent exercice, le taux de participation s'élève à 64 %. Par rapport à l'exercice précédent, nous avons récupéré 35 % de palettes en plus.

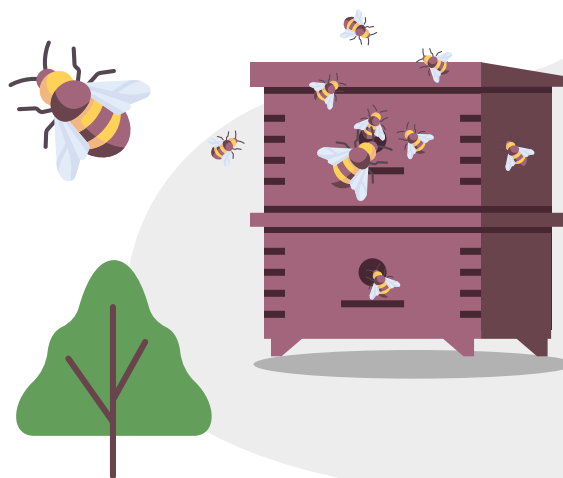
3 DES COLLABORATEURS SENSIBILISÉS À LA RSE :



Car les petits gestes comptent...

Les écogestes au bureau se multiplient et s'ancrent. Les sites ont adopté des bonnes pratiques en faveur de l'environnement :

- utilisation de tasses, de gourdes et de cuillères réutilisables afin de remplacer les gobelets, bouteilles en plastique et toilettes jetables ;
- recyclage du papier, des capsules de café, des piles, des bouchons, des ampoules, des toners et des cartouches d'encre ;
- incitation à limiter le nombre d'impressions tout en privilégiant le noir et blanc.



... pour valoriser notre écosystème

Ça butine dans les structures, après FACE ILE DE France depuis 2019, puis FACE CHAMPAGNE ARDENNE en 2022, c'est au tour des structures L.C.B. et FACE AQUITAINE d'installer des ruches sur leurs sites sur le présent exercice. Soit un total de 18 ruches à ce jour. Cette action permet de soutenir des apiculteurs qui agissent pour la sauvegarde des abeilles et le développement de nouvelles colonies.

Pour le plaisir des papilles, la récolte de miel est proposée aux collaborateurs des structures.



An illustration of two people, a man and a woman, sitting at a white table and working on laptops. The man is on the left, wearing a red shirt and black pants, with a potted plant next to him. The woman is on the right, wearing a red shirt and brown pants, also with a potted plant next to her. In the background, there is a large white square with a red number '5' and a horizontal line below it. To the right of the '5' is a faint graphic of a line chart with three peaks and three circular indicators below it. The entire scene is set against a light purple background with some faint geometric shapes.

5

Méthodologie et indicateurs

5 | MÉTHODOLOGIE ET INDICATEURS



Cette Déclaration de Performance Extra-Financière présente la démarche du groupe FACE en matière de responsabilité sociétale d'entreprise. Le groupe FACE a souhaité s'inscrire dans le prolongement de la DPEF des exercices précédents dans l'attente de la CSRD.

Le périmètre du groupe a évolué. L'implantation est nationale et compte au total 26 sociétés dont 24 structures opérationnelles.

Le reporting couvre la période allant du 1^{er} Octobre 2022 au 30 Septembre 2023.

Les résultats 2023 tiennent compte de toutes les entités du groupe et les indicateurs présentés sont représentatifs de la performance du groupe.

Sur l'exercice 2020, le groupe FACE a mené une analyse des enjeux (dont ceux à risque) par un benchmark. Un focus groupe a été réalisé avec les membres du Comité de pilotage RSE pour réaliser la notation interne. La notation externe est basée par un benchmark auprès d'entreprises comparables et du même secteur. Les politiques et diligences pour chacun des enjeux du groupe ont été collectées auprès des membres du Comité de pilotage. Un protocole de reporting présentant l'objectif, définissant les indicateurs et les modes de calcul des indicateurs a été diffusé à l'ensemble du groupe pour permettre une remontée d'informations homogène à l'aide d'un outil dédié coconstruit avec un prestataire pleinement engagé dans la démarche.



Risques identifiés	KPI 2021-2022	Périmètre
La santé et la sécurité des collaborateurs	• Nombre total d'accidents du travail avec arrêt : 44 • Taux de gravité des accidents du travail : 4,11 • Taux de fréquence des accidents du travail : 42,68 • Maladies professionnelles reconnues (hors intérim) : 4	Périmètre Groupe
	• Nombre de sinistres routiers : 49	
La formation	• 401 de collaborateurs formés soit 59 % de l'effectif • 59 % des jours de formation sont dédiés à la sécurité <i>Objectifs à atteindre en cours de réflexion pour l'année prochaine</i>	Périmètre Groupe
Les achats responsables et la sous-traitance	• Origine des fournisseurs : France : 98,93 % UE (hors France) : 1,07 % <i>Objectifs à atteindre en cours de réflexion pour l'année prochaine</i>	Périmètre Groupe
La satisfaction des clients	• Part du nombre de chantiers réalisés auprès de « clients récurrents » : 42,71 %	Périmètre Groupe sauf SARTHE PLIAGE et FACE ALU, leurs clients étant uniquement les sociétés du groupe
	• Sinistres sur l'année : Ouverts : 171 Fermés : 144	Périmètre Groupe sauf EPC SOLAIRE

Risques identifiés	KPI 2021-2022	Périmètre
La sécurité informatique	• 52 réunions sur le suivi global des projets SI • 182 408 alertes informatiques	Périmètre Groupe
La digitalisation des métiers et des activités	• Nombre de formations dédiées aux outils numériques - Non calculé sur l'exercice • Taux d'équipements en ordinateurs portables : 98 % des collaborateurs (hors ouvriers) • Nombre de tablettes pour les services sur chantiers : 104	Périmètre Groupe
Les émissions de GES et efficacité énergétique	• 32 % des véhicules de tourisme et commerciaux avec une émission de CO₂ inférieure à 95g/km	Périmètre Groupe

Autres informations devant figurer dans la Déclaration de Performance Extra-Financière : les informations relatives à ses engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

Le groupe FACE par ses activités, n'a pas d'impact ni de levier d'action concernant le bien-être animal, le gaspillage alimentaire ou l'alimentation responsable, équitable et durable.

Au titre des accords collectifs conclus dans les sociétés du groupe et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail :

- Régime collectif de prévoyance complémentaire « frais de santé » à effet du 1^{er} janvier 2018
- Accord de participation du 27/06/2005 pour la société FACE ILE DE FRANCE
- NAO du 7/12/2022 pour la société CECOMETAL



6 RAPPORT VOLONTAIRE DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE



FACE Services Centraux
Route de la Varenne Jarcy,
94520 Périgny sur Yerres
Exercice clos le
30 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de FACE Service Centraux, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra financière relative à l'exercice clos le 30 septembre 2023 (ci-après la « Déclaration »).

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient à FACE Service Centraux d'établir les informations RSE suivantes :

- Taux de gravité des accidents du travail
- % de l'effectif formé
- Processus strict pour nous assurer de l'exclusion des sous-traitants qui ne remplissent pas les prérequis obligatoires
- Nombre d'alertes informatiques
- Emissions de CO₂ de l'électricité et du carburant

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion sur :

- la sincérité des informations RSE pour la Déclaration de performance extra-financière, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.



NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - > apprécier la cohérence des indicateurs ;
 - > corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes¹
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs et les informations qualitatives que nous avons considérés les plus importants¹:
 - > des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - > des tests de détail pour les indicateurs sur la base d'une revue documentaire, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre novembre 2023 et janvier 2024.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRE

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons le commentaire suivant :

- Nous avons détecté des lacunes dans la fiabilité des procédures de calcul et de contrôle de l'indicateur clé de performance « % de l'effectif formé ».

Fait à Toulouse, le 20 février 2024

**L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT**

Pauline de Saint Front,
Présidente

SAS CABINET DE SAINT FRONT

3 rue Brindejont des Moulinais - 31500 Toulouse

Tél. : 05 61 24 74 40 - www.cabinetdesaintfront.fr - e-mail : secretariat@cabinetdesaintfront.fr

Cabinet de Saint Front, cabinet spécialisé en Développement durable

N° SIRET : 494 642 978 00014 - CODE NAF / 7022Z

Société anonyme par actions simplifiée - Capital de 8 800,00€

¹ Liste des indicateurs ou informations qualitatives que nous avons considérés les plus importants : - Taux de gravité des AT - % de l'effectif formé - Processus strict pour nous assurer de l'exclusion des sous-traitants qui ne remplissent pas les prérequis obligatoires - Nombre d'alertes informatiques - Emissions de CO₂ de l'électricité et du carburant



FACE SERVICES CENTRAUX

Route de Varennes-Jarcy
94520 Périgny-sur-Yerres
contact@face-sa.fr
www.face-sa.fr